



Association
chrétienne de solidarité
LA GERBE

Rapport d'activité 2024

Perspectives 2025



*Le cercle de paix, temps de rencontres et d'échanges
hebdomadaires entre habitants.*

Ferme Claris

62 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 92 01 08 – lezan@lagerbe.org

La Maison d'à Côté

58 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 55 34 67 – pension@lagerbe.org

Le Temps Partagé

1 place du Château, 30350 Lézan
09 54 96 13 72 – tempspartage@lagerbe.org

Le Mas Latour

421 chemin des Mines
30310 Molières-Cavaillac
06 13 54 59 09 – maslatour@lagerbe.org



Agir avec Espoir

Au service des vulnérables – Regard sur l'année 2024

Chers lecteurs,

C'est avec reconnaissance que nous vous présentons le rapport d'activité de notre association pour l'année écoulée. Cette période, riche en défis et porteuse d'espoirs, a été marquée par une mobilisation constante de nos équipes.

Le thème que nous avons choisi pour éclairer ce bilan annuel est celui de l'espoir. Un espoir que nous cultivons chaque jour aux côtés des personnes que nous accompagnons dans leur parcours de vie. Face aux difficultés, aux fragilités et parfois au désespoir, notre action s'inscrit comme un phare, une main tendue qui invite à oser croire en un avenir meilleur.

Oser franchir le seuil de nos structures d'hébergement d'urgence, oser s'engager dans un parcours de logement adapté, oser découvrir ou retrouver une dignité, une confiance en soi au travers d'ateliers : autant de premiers pas courageux que nous honorons, initiions parfois et soutenons.

Ce rapport témoigne de notre engagement à construire, pierre après pierre, des solutions d'hébergement dignes, des accompagnements personnalisés et des opportunités d'apprentissage et de développement de compétences, dans le faire ensemble. Nous croyons profondément au potentiel de chaque individu et à sa capacité à se reconstruire et à s'épanouir, pour peu qu'il bénéficie d'un environnement favorable et d'un accompagnement adapté.

Les pages qui suivent illustrent concrètement comment, ensemble, nous avons contribué à offrir de nouvelles perspectives et à bâtir un avenir plus inclusif et solidaire. Vous y découvrirez les chiffres clés de notre activité.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos équipes, nos bénévoles dévoués, nos partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que tous ceux qui, par leur soutien financier, matériel ou humain, rendent possible notre action au quotidien. C'est grâce à cet engagement collectif que l'espoir peut se concrétiser en actions et que nous pouvons continuer à construire, avec audace et conviction, un avenir où chacun a sa place.

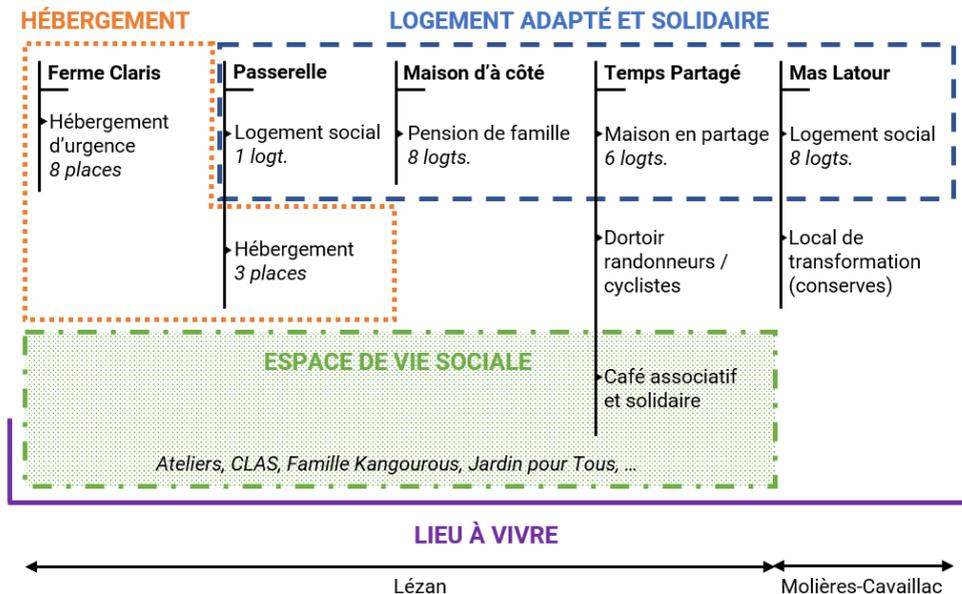
Nous vous souhaitons une lecture attentive et enrichissante de ce rapport.

Rémy Vergnon, directeur



Des repères

L'association La Gerbe adhère à l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre. C'est ce lien qui unifie l'ensemble de nos maisons. Nous vous proposons un schéma pour vous repérer entre les différents noms, lieux, cadres structurels et actions.



Dans ce rapport :

- Les pôles **Hébergement** et **Logement Adapté et Solidaire** sont présentés dans le chapitre « Habiter et Vivre Ensemble »
- Le pôle d'**Espace de Vie Sociale** est présenté dans le chapitre « Ateliers d'expression, solidarité et citoyenneté », pôle transversal à l'ensemble des maisons.

SOMMAIRE DU RAPPORT

I/ HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Hébergement Ferme Claris

- La Ferme Claris (HU et STAB) p. 7
- La Passerelle (ALT) p. 16
- Séjours Tourisme et ressourcement p. 18

Logement Adapté et Solidaire

- Maison d'À Côté (Pension de famille) p. 19
- Le Temps Partagé (Maison en Partage) p. 25
- Logement Passerelle (Logement Social) p. 27
- Mas Latour (Logement Solidaire) p. 28

II/ ATELIERS D'EXPRESSION, SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

Espace de Vie Sociale p. 33

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire p. 36

Soutien à la Parentalité

- Familles Kangourous p. 38
- Groupe de Sourires (Enfants) p. 40
- Groupe de Parole (Adulte) p. 40

Activités solidaires d'autofinancement

- Café-restaurant Associatif et Solidaire p. 42
- Jardin pour tous p. 46

Fraternité, vie citoyenne

- Service civique p. 49
- Entretiens de relation d'aide p. 49
- Banque Alimentaire, Cercle de paix p. 50
- Marché de Printemps, de Noël p. 52
- Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV) p. 53
- Projet MAP FARESO – Cameroun p. 55
- Accueil de réfugiés Ukrainiens p. 56

III/ PERSPECTIVES 2025

- Perspectives générales et spécifiques p. 58

IV/ DONNEES COMPLEMENTAIRES

- Équipe - Budgets - Ateliers – Partenaires p. 61



CHAPITRE I :

HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs dispositifs coexistent au sein de l'établissement. Ils poursuivent des objectifs spécifiques et sont décrits ci-après dans les pages qui leur sont propres.

- ❖ La Ferme Claris est dédiée à l'hébergement d'urgence et de stabilisation.
- ❖ La Passerelle est un dispositif ALT simple (Allocation au Logement Temporaire).
- ❖ La Maison d'à Côté est une pension de famille.
- ❖ Le Temps Partagé est pour partie une Maison en Partage pour séniors.
- ❖ Le Mas Latour propose du logement social et solidaire.



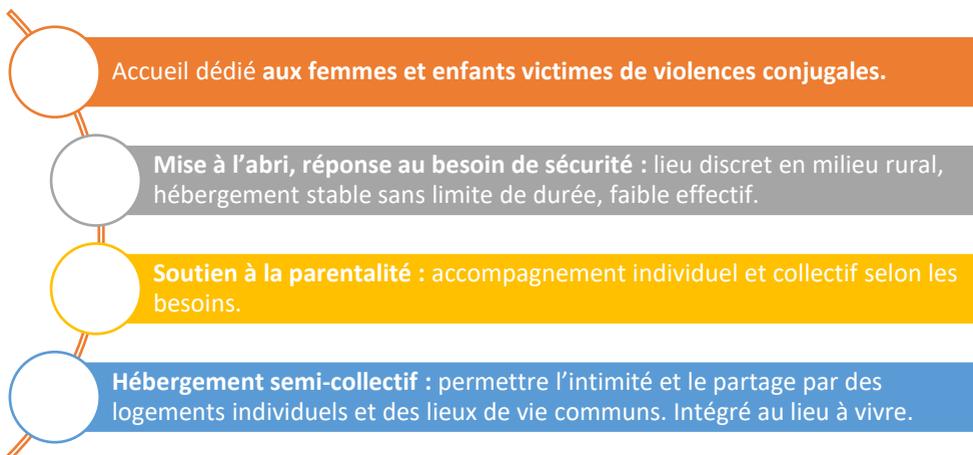
LA FERME CLARIS

La Ferme Claris est un gîte d'hébergement à caractère familial conventionné pour 8 places d'hébergement avec la DDETS et le Conseil Départemental.

80% des ménages victimes de violence

146 jours - durée moyenne de séjour

107 % - taux de remplissage



Deux dispositifs d'hébergement **Urgence** et **Stabilisation**, l'accompagnement proposé est le même.

Urgence	Stabilisation
<ul style="list-style-type: none">• 6 places• 8 ménages• 17 pers. hébergées	<ul style="list-style-type: none">• 2 places• 1 ménage• 2 pers. hébergées



Evolution des flux :

CRITERES DE FLUX	2022	2023	2024	Moyenne sur 5 ans
Nb ménages hébergés	16	14	9	13
Nb ménages entrés	13	10	4	9
Nb ménages sortis	12	9	5	9
Nb personnes hébergées	36	34	19	29
Nb personnes entrées	31	24	9	20
Nb personnes sorties	26	24	12	20
Nb personnes au 01/01	5	10	10	9
Nb personnes au 31/12	10	10	7	9
Durée moyenne de séjour (en jours)	134	125	146	176
Nb de nuitées	3087	3220	3147	2999
Taux de remplissage	106%	110%	107%	102%

Le nombre de ménages hébergés est en dessous de la moyenne, avec en conséquence un nombre plus faible de personnes hébergées par rapport aux autres années. Cela s'explique par des accompagnements de longue durée. Cependant, le taux de remplissage dépasse l'objectif, il prend en compte les ménages sortants de même que la durée moyenne de séjour.

FLUX 2024	Stabilisation	Urgence
Nb ménages hébergés	1	8
Nb ménages sortis	0	5
Personnes hébergées	2	17
Personnes sorties	0	12
Durée moyenne de séjour		146 j
Nb de nuitées	732	2 415
Taux de remplissage	100%	110%

La durée moyenne de séjour des personnes sorties pour les places d'urgence est de 5 mois, les accueils allaient de 1 jour à 10 mois.

Pas de durée moyenne de séjour pour les places de stabilisation car le ménage hébergé n'était pas sortant.

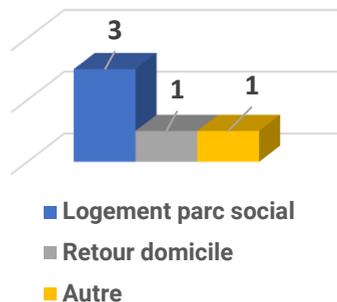


LA FERME CLARIS

Les sorties en 2024

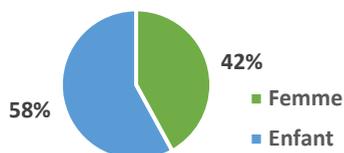
Les données concernent les 5 ménages sortis :

- 3 sorties vers du logement parc public (Gard et Vaucluse)
- 1 retour au domicile après une nuitée
- 1 départ sans projet (SDF)

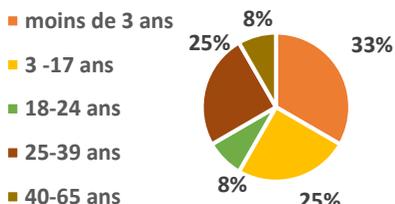


2 départs ont donné suite à une information préoccupante

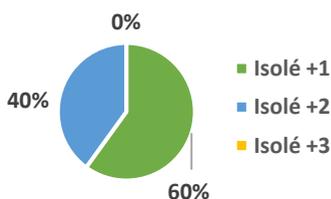
Composition des ménages sortants



Les ménages sortants étaient composés de 5 mères et de 7 enfants



4 enfants avaient moins de 3 ans et 3 enfants avaient entre 3 et 10 ans.
1 dame de moins de 25 ans.



Pas de femme seule.

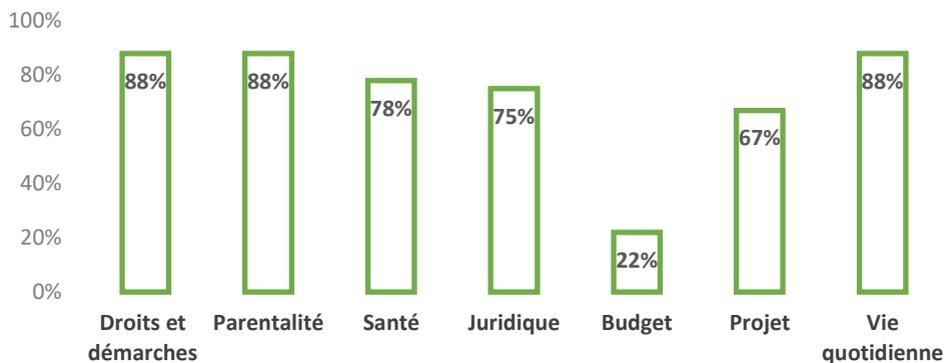
2 mères avaient 2 enfants, 3 mères avaient 1 enfant.



L'accueil de 4 ménages a donné lieu à des prises en charge du Conseil Départemental.



L'accompagnement :



Les données concernent l'accompagnement réalisé auprès des 9 ménages hébergés en 2024.

□ Droits et démarches :

L'accompagnement se fait selon les besoins des résidents et en lien avec les partenaires sociaux et autres intervenants : accès aux droits (CAF, CSS), documents d'identité divers, ouverture de compte bancaire, déclaration de revenus, titre de séjour et autres démarches administratives.

8 résidentes ont été soutenues dans ces démarches, ce qui n'a pas été possible pour une autre partie trop rapidement.

Une résidente a refusé les propositions d'accompagnements de la part de l'équipe pour mettre en œuvre son projet de sortie. Après plusieurs tentatives de médiations et de recherche de solutions sans résultat, une mesure d'expulsion juridique a été engagée.





LA FERME CLARIS

□ **Parentalité : 8 ménages avaient des enfants (7 victimes violences)**

L'accueil à la Ferme Claris met l'accent sur le soutien à la parentalité. L'équipe travaille de pair avec les partenaires (services de la PMI, éducateurs...).

Sur les 8 ménages, 7 en ont été bénéficiaires ce qui n'était pas possible pour l'autre ménage étant donné la durée d'accueil très courte (une nuitée) :

- 2 familles ont eu besoin de soutien plus léger,
- 1 famille est partie au bout d'un mois permettant un temps d'observation et quelques suggestions. Le départ de cette famille a donné suite à une information préoccupante,
- 1 famille est arrivée en décembre : temps d'observation de l'équipe,
- 3 familles ont été étroitement soutenues et ont nécessité l'intervention régulière de l'équipe : continuité de l'accompagnement auprès d'une mère et son fils porteur de handicap, auprès d'une mère et de sa fille avec une mesure SAPMN nécessitant une attention particulière, et d'une mère avec ses deux enfants qui avaient besoin d'un étayage renforcé. Le départ de cette famille a donné suite à une information préoccupante.



Des notes de situation sont transmises régulièrement à l'ASE pour faire le point sur l'évolution des situations.

***Pour un complément d'information, voir rubrique :
« Soutien à la Parentalité » du rapport.***

□ **Santé :**

7 ménages ont bénéficié d'accompagnement : sensibilisation, orientation, accompagnement à la prise de rdv auprès de divers professionnels de santé, contact avec les organismes, nombreux accompagnements physiques aux rdv (dus à la situation géographique de la Ferme Claris).

5 familles ont bénéficié d'un suivi PMI avec 1 suivi de grossesse et post accouchement.

1 résidente a fait un bilan de santé.

Les résidentes bénéficient de séances de relation d'aide en interne à la demande et un psychothérapeute intervient chaque 15 jours pour animer un groupe de parole.

2 résidentes ont été orientées vers le CMP.



□ **Juridique :**

6 résidentes ont été soutenues dans leur démarches juridiques (dossiers de demande d'aide juridictionnelle, orientation et accompagnement rdv avocat si besoin). 3 résidentes ont déposé plainte à la suite des violences subies, 2 autres avaient déjà fait un dépôt de plainte.

Un Téléphone Grave Danger et une ordonnance de protection ont été délivrés à une résidente.

□ **Budget :**

3 ménages étaient sans ressources en raison de leur situation administrative en préfecture, des colis alimentaires leur ont été régulièrement fournis par l'association. 3 autres ménages ont reçu des colis ponctuels, l'une dans l'attente de l'ouverture de ses droits et les 2 autres en raison de leur difficulté à gérer leur budget. Ces 2 résidentes ont été soutenues et sensibilisées régulièrement pour la gestion de leur budget.

Le CMS de Saint-Christol-lès-Alès a réalisé une intervention collective sur le thème de la gestion du budget, 5 résidentes ont participé.

□ **Projet et orientation :**

L'accueil ne précise pas de limite de durée d'hébergement, cependant, les résidentes en signant le contrat de séjour, s'engagent à une démarche de réflexion avec l'équipe et les travailleurs sociaux pour aller peu à peu vers un projet de sortie.

Le plus souvent, des points réguliers permettent un échange avec les résidents sur leur projet qui évolue au fil de l'accueil. Cela a été le cas pour la majorité des résidents, cependant, pour 1 ménage, cela n'a pas été possible car la mère et sa fille sont parties sans prévenir. A noter que pour 2 autres, l'échange à ce sujet a été très succinct.

□ **Vie quotidienne et animation :**

Chaque semaine se tient le Conseil de maison qui permet un espace d'échange et d'expression. Il organise le vivre ensemble et l'intervention de chacun dans le lieu à vivre et encourage à faire des propositions.

Les résidents ont pu s'investir à différents niveaux dans les activités solidaires : la confection de confitures, les marchés de Noël et Printemps, la fête Claris, la cuisine ou le service au temps partagé, le jardin partagé, la préparation des repas communs, la tenue des espaces communs, la collecte de la Banque Alimentaire, le nettoyage des véhicules... Les autres ateliers de l'EVS sont aussi proposés chaque semaine et chacun peut s'y inscrire.

Les participations sont plus ou moins régulières selon les personnes et leur degré d'investissement.



LA FERME CLARIS

La situation géographique engendre de nombreux accompagnements pour l'équipe et les bénévoles (rendez-vous, courses). L'équipe se rend disponible pour garder les enfants en fonction des besoins, elle anime aussi les temps de vie communs, est à l'écoute des besoins au quotidien. Les week-ends sont animés par une partie de l'équipe ou des bénévoles, des sorties sont proposées en concertation avec les résidents.

6 résidentes ont bénéficié d'un soutien pour l'entretien de leur logement. Les visites des logements sont effectuées chaque 2 mois par la maîtresse de maison. Les logements sont remis en état avant chaque entrée.

Groupe de parole

Cf. section « Parentalité ».

Partenariat

Continuité du travail inter-partenarial avec :

- Les équipes du conseil départemental : ASE et services SST (notamment le CMS et la PMI de Saint-Christol-lès-Alès) avec la mise en place de rencontres et de points réguliers. Poursuite et bilan des interventions thématiques liées à la vie quotidienne. Participation à deux ITE (Instance Technique d'Évaluation).
- L'équipe du SIAO et 115 (rencontres et échanges, participation à la commission HU le 30/05, liens par le biais du SI-SIAO).
- Travailleurs sociaux CAF pôle territorial nord.
- L'association RESEDA.
- Avec l'école et la mairie de Lézan.
- Avec la gendarmerie de secteur.
- Avec le CMP d'Anduze.



Focus sur le partenariat avec l'association RESEDA :

La Gerbe est adhérente à l'association RESEDA qui anime le Contrat Local de Santé du Pays Cévennes et à ce titre coordonne plusieurs réseaux de santé. Parmi eux, le réseau Santé - Vie Sociale a mis en place depuis plusieurs années un groupe de travail sur les Violences Intra-Familiales (VIF).



LA FERME CLARIS

La Gerbe fait partie du "groupe référent" et a participé aux 4 rencontres, au travers desquelles se planifient les actions suivantes :

- **Réunions de l'espace de concertation technique VIF** où se retrouvent des professionnels variés (santé, juridique, police et gendarmerie, travailleurs sociaux) impliqués dans le suivi de personnes vivant des situations de violences, afin d'en améliorer la prise en charge. En 2024, il y a eu 4 réunions + le bilan annuel et 1 petit déjeuner qui a réuni les membres de la dynamique de concertation dans le cadre des journées du conseil départemental du Gard pour l'égalité femmes- hommes. Plus de 50 professionnels ont été actifs dans la dynamique de cet espace de concertation technique. L'équipe de la Ferme Claris a participé à chacune de ces rencontres.
- **Actions de sensibilisation** (en général sur 1 demi-journée par session, parfois davantage) auprès de professionnels de différents secteurs (social, médico-social, médical, justice-police). La Gerbe a contribué à 6 sessions sur les 9 réalisées en 2024 (et qui ont touché au total 317 professionnels du territoire d'Alès Agglo). Par ailleurs, une action spécifique a été conduite en novembre par Ph & M. Fournier avec E. Sapède (ancienne cheffe de service PMI d'Alès) auprès de l'association Famille Je t'Aime (FJA) à Lyon.
- **Approfondissement des connaissances** au travers d'une formation sur une journée suivie à distance sur la question de l'impact des violences conjugales sur les enfants.



Au total, cet engagement représente une soixantaine d'heures consacrées par l'équipe salariée et bénévole de La Gerbe.

Formation, journées d'échanges et d'informations

- Formation, journées d'échanges et d'informations
- Réunion de présentation à la CAF pour le nouveau droit AVVC pour les femmes victimes de violences 09/01
- 2 rencontres avec les travailleurs sociaux du Pôle Territorial Nord de la CAF et les structures d'hébergement 07/03 et 14/11
- Formation / information violences conjugales et intrafamiliales de l'ordre des médecins au CH d'Alès 03/10 qui a réuni des professionnels de différents secteurs



LA FERME CLARIS

HEBERGEMENT ALT : La Passerelle

Le logement Passerelle situé en diffus dans le village offre 3 places d'Allocation Logement Temporaire. Ces places s'adressent à un groupe familial en attente entre autres d'un logement et dont l'accueil peut être de longue durée. L'équipe se rend disponible selon les besoins de la famille. Les résidents participent aux réunions de maison hebdomadaires, au groupe de parole, à l'atelier parentalité et au repas commun. La passerelle s'intègre pleinement dans le lieu à vivre et les résidents ont accès à l'Espace de Vie Sociale.

ALT simple

3 places
1 ménage
4 pers. hébergées

1 famille victime de violences conjugales a occupé les places ALT au cours de cette année. Le taux de remplissage a été de 128 % en raison de la composition familiale : 1 mère et 3 enfants (1 enfant de moins de 3 ans et 2 enfants de moins de 10 ans). La durée de séjour de cette famille a été de 390 jours.

Le ménage est sorti à la fin décembre. Après avoir accompagné et soutenu Mme dans ses diverses démarches notamment juridiques et pour son projet, celle-ci a pu trouver un logement par l'intermédiaire de l'agence immobilière solidaire SOLIHA.

Les enfants aînés étaient scolarisés à Lézan et Mme, très sociable, était bien présente dans la vie du village et du lieu à vivre.

Mme a souhaité bénéficier d'entretiens de relation d'aide et les enfants ont été suivis par le psychologue qui intervient lors des groupes de parole.

L'accompagnement parental était nécessaire pour cette famille. L'équipe s'est souvent rendue disponible pour s'occuper des enfants et encourager Mme dans son quotidien et son savoir-faire parental.

Nous avons accompagné Mme afin qu'elle fasse une demande d'aide éducative et nous avons transmis sa demande dans son nouveau département de résidence.





LA FERME CLARIS

Le budget hébergement FERME CLARIS

Les graphes ci-dessous comprennent l'activité d'hébergement d'urgence et de stabilisation et l'ALT.

La **dépense réalisée** est de 269 102 €, dans un contexte d'évolution des prix d'électricité et de l'eau (9K€). De nombreux petits travaux d'entretien ont été réalisés par l'association, principalement par des bénévoles (12K€).

La valorisation des denrées provenant de la banque alimentaire est de 6K€. Ce même montant se retrouve dans les recettes en compte 75 (rubrique diverse du graphique ci-dessous).

Côté **recettes**, nous noterons une forte prise en charge des enfants de moins de 3 ans sur l'année et donc de l'augmentation de la prise en charge du conseil départemental.

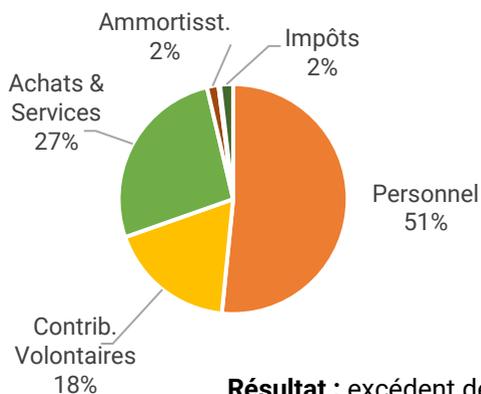
Les subventions, les prises en charge et aides publiques diverses représentent 72% du budget.

La part du bénévolat (travaux, accompagnement, permanence) ainsi que les dons pour le fonctionnement de ce pôle reste important (64K€).

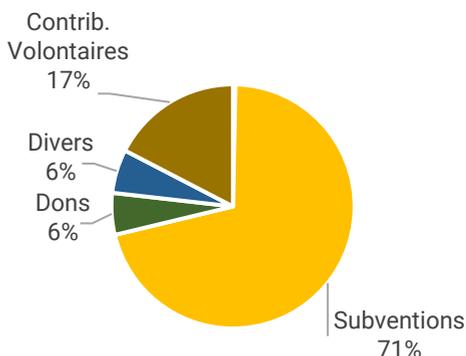
Salariés : 2,91 ETP

Bénévoles : 1,15 ETP

Dépenses : 269 102 €



Recettes : 278 747 €





SÉJOURS TOURISME ET RESSOURCEMENT

Au cours de l'année 2024, les différents dispositifs d'accueil alternatif ont été mobilisés. Ils font partie du projet social de ce Lieu à Vivre marqué par la citoyenneté et le croisement improbable de personnes d'origines diverses avec les résidents des maisons d'hébergement et de logement. Ces accueils s'inscrivent dans les « activités productives » que les Lieux à Vivre peuvent mettre en œuvre.

1. **L'appartement de tourisme solidaire** : ce lieu présente l'avantage d'être proche à la fois du piémont cévenol, des garrigues et de la mer. Nous avons fait quelques travaux dans ce logement en février. Depuis juillet 2024, nous utilisons également provisoirement un autre appartement, un grand duplex avec 3 chambres qui permet d'accueillir plus de personnes.

L'ensemble a bénéficié à 45 vacanciers en 2024 (contre 31 en 2023) : 6 personnes seules / 8 couples / 7 familles (soit 21 unités familiales). Pour 16 séjours allant d'1 à 9 nuits et représentant 59 nuitées de location. Les séjours sont plus nombreux et plus courts.

Il s'agit de vacanciers qui profitent souvent de leur séjour pour découvrir l'association, son fonctionnement et ses activités et donnent parfois un coup de main bénévole. Ils vont fréquemment partager un repas au café/restaurant associatif. Il peut s'agir également de famille de résidents de l'association qui viennent les visiter.

Nous avons renouvelé l'accord avec l'association ARTES pour recevoir pour un séjour vacances une personne en situation de handicap et ses 2 éducateurs accompagnants.

2. **Le dortoir pour randonneurs** situé au sein du bâtiment du Temps Partagé, héberge marcheurs, cyclistes, ou visiteurs occasionnels. Il a reçu 7 marcheurs, en général en randonnée sur le chemin Urbain V, et qui restent une nuit. Par ailleurs, il a été réservé par 5 personnes seules pour un total de 17 nuitées, et par 20 personnes en groupe de 2 à 5 pour un total de 44 nuitées. Dans l'ensemble le dortoir a été occupé 38 nuits pour une facturation de 68 nuitées. Bien que cela représente 20% d'augmentation par rapport à 2023, ce lieu pourrait être davantage mobilisé.

3. **L'accueil de ressourcement** n'a concerné que 2 personnes (au lieu de 8 en 2023). L'une a séjourné 3 jours et l'autre 17 jours. Au total 13 séances de relation d'aide ont été conduites par Philippe et Martine Fournier (bénévoles qualifiés). D'autres séances (au nombre de 17, voir chapitre Relation d'aide) ont eu lieu (en visio ou en présentiel) avec 8 personnes extérieures à la Ferme Claris, mais qui ne sont pas venues en séjour.



LA MAISON D'À CÔTÉ

La Pension de Famille "la Maison d'à Côté" est un dispositif de logement adapté permettant à des personnes isolées, en manque d'autonomie ou cumulant des difficultés diverses d'avoir un logement individuel tout en bénéficiant d'une vie semi-collective.

Elle propose à la location 8 logements (dont 2 pour familles monoparentales) pour des femmes et des hommes seuls ou des familles monoparentales. L'accueil est sans limite de durée.

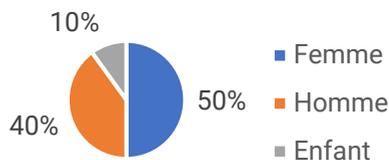
NOS OBJECTIFS :



Composition familiale

Durant l'année 2024, la Pension de Famille a logé 10 personnes : 8 personnes seules et 1 famille monoparentale soit 9 cellules familiales. Une personne est partie durant l'été et une autre personne est arrivée à l'automne dans le logement libre.

La famille monoparentale est composée d'une femme avec sa fille de 20 ans.





LA MAISON D'À CÔTÉ

Un accompagnement se poursuit avec 2 résidentes pour établir du lien avec leurs enfants (avec le père pour l'un et placé pour l'autre) dans l'objectif premier de mettre en place des visites.

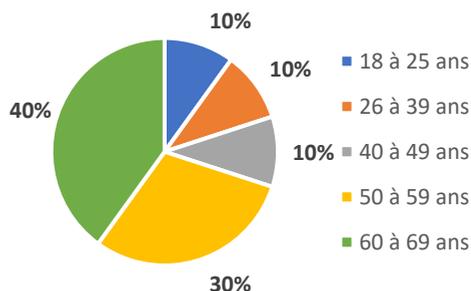
La résidente qui avait pu revoir son fils après 3 ans d'absence a continué dans cette direction et est retournée à plusieurs reprises le voir, a passé un temps de vacances avec lui ainsi que Noël. Ses démarches pour normaliser les relations avec le papa ont abouti à une décision du Juge des affaires familiales avec des droits de visite et d'hébergement clairement établis. C'est une grande victoire pour elle et l'aboutissement d'un accompagnement de 3 ans auprès d'une personne très meurtrie par son vécu.

Nous avons accompagné l'autre résidente dans la prise de contact avec les travailleurs sociaux dans le but de renouer avec ses enfants, démarche qui est en cours.

Âge

Nous avons une majorité (7 sur 10) de personnes de plus de 50 ans dont 4 de plus de 60 ans.

Nous sommes confrontés au vieillissement, prématuré parfois, des personnes vivant en pension de famille et à la question de la gestion de la perte d'autonomie.



Durée d'accueil et taux occupation

Nous avons eu un départ en août et la personne suivante est arrivée en novembre, le taux d'occupation sur l'année est donc de 97%. Il y a eu 2 841 jours d'accueil pour les 9 cellules familiales.

Depuis l'ouverture de la pension de famille, en décembre 2012, nous avons logé 27 ménages soit 37 personnes. 19 ménages soit 28 personnes ont quitté la Pension depuis 2012.

La durée moyenne de séjour pour les personnes présentes en 2024 est d'un peu plus de 5 ans : 2 personnes sont présentes depuis l'ouverture soit 12 ans, 1 personne est restée 11 ans avant de partir, 1 est là depuis 4 ans, 1 depuis 3 ans, 3 depuis plus de 2 ans et 1 est arrivée en fin d'année.





Départ de la pension

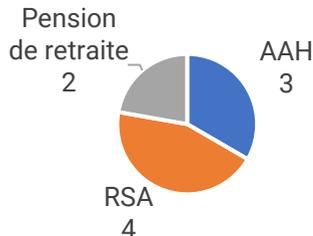
C'est la seconde fois depuis l'ouverture de la pension qu'un résident nous quitte pour aller en EHPAD. Il est resté avec nous pendant presque 11 ans, il était un des "piliers" du lieu. Un peu bougon et plutôt taciturne, il nous surprenait régulièrement par des plaisanteries et des conversations impromptues ! Il était devenu un habitué du café/restaurant où il mangeait les jours d'ouverture. En difficulté pour le quotidien, nous avons dû mettre en place l'intervention d'auxiliaire de vie, en plus du passage d'infirmier. Sa santé s'est dégradée rapidement en début d'année et il a été hospitalisé plusieurs fois. Finalement, il est parti en EHPAD pour une meilleure prise en charge et sécurité. Il s'y est très vite adapté et plu. Il vient nous rendre visite une fois par mois et partager avec nous le repas des voisins du jeudi midi.



Revenus, emploi et budget

Les résidents ont des petites ressources (RSA, AAH, Pension de Retraite) et sont sans emploi.

La moitié des résidents a des ressources très restreintes, le RSA, et 5 ménages ont des fins de mois difficiles et parfois des soucis de gestion de budget. 2 résidents sont sous curatelle et 2 bénéficient d'un accompagnement budgétaire MASP.



Santé

7 résidents sur 10 rencontrent des difficultés de santé : maladies (chroniques ou pas), accident et ses conséquences, addictions. Ils sont suivis par un médecin généraliste ou spécialiste, et pour 4 d'entre eux par le CMP.

Nous constatons le vieillissement de nos résidents et les conséquences d'une mauvaise hygiène de vie. Nous les encourageons et accompagnons dans la démarche de soins mais aussi d'accompagnement social et orientons vers nos partenaires du CMS, des intervenants spécialisés sont mis en place si nécessaire. En 2024, nous avons continué la mise en place de soins de base tels que dentiste, ophtalmologiste... 1 résident a été hospitalisé pour des soins importants.



LA MAISON D'À CÔTÉ

Vie collective et ateliers

Les Hôtes de maison sont à l'écoute des résidents, présents au quotidien pour veiller au bien-vivre ensemble et proposer des activités leur permettant de se reconstruire, de recréer du lien social et de sortir de leur isolement tout en avançant dans leur projet de vie. Ils les soutiennent dans leur quotidien et leurs démarches (administratives, sociales, santé...) en lien avec les partenaires extérieurs. Ils organisent la vie collective au travers d'un Conseil de Maison hebdomadaire et d'un Conseil de Vie Sociale. Deux repas communs par semaine sont préparés et partagés ensemble, le mardi soir et le jeudi midi.

Chaque résident peut participer activement à la vie de l'association à travers les ateliers de l'Espace de Vie Sociale (8 résidents sur 9 y participent) et des activités de partage, d'entraide et de solidarité.

Implication des résidents dans la vie de l'association

Les résidents participent activement à la vie de la maison : cuisine pour les 2 repas communs, entretien des espaces communs, participation aux travaux : cour, volets à repeindre...

Mais également à la vie de l'association : aller chercher les denrées à la Banque alimentaire, porter beaucoup de bazar à la déchetterie, donner un coup de main à un déménagement, cuisiner au café/restaurant de l'association ou tenir le comptoir...

Mais encore : aller chercher les dons de meubles, bibelots et autres, les trier, les réparer, les ranger puis les vendre au cours des brocantes de l'association.

Atelier Bricolage

Résidents et salariés, nous nous sommes activés pour améliorer notre lieu de vie.

En ce tout début d'année 2024, nous avons repeint les volets côté jardin. 5 résidents se sont mis au travail à tour de rôle : démontage, ponçage, réparation si nécessaire puis peinture, 1ère et 2ème couche des volets et des ferrures. La suite pour 2025...



Ensuite, nous nous sommes attelés à l'embellissement de notre cour. Après avis de chacun, nous avons entrepris de gros travaux : montage d'un mur en pierres, découpe des bordures en ciment précontraint, décaissage de la terre mélangée aux gravats, découpe à la tronçonneuse des madriers en chêne pour créer un bac de fleurs, compactage de la clavicette pour finaliser une cour plane, plantation de fleurs, arbustes et plantes aromatiques !



LA MAISON D'À CÔTÉ

Comme dit une résidente : “nous avons tous du plaisir à transformer la cour pour la rendre magnifique avec des belles fleurs comme nous” !

Le nouvel espace avec tables et chaises a été très utilisé durant tous les beaux jours pour manger ensemble ou passer un simple moment convivial entre amis.

Vente aux Puces

2 résidents ont poursuivi leur engagement, en parallèle à la Brocante Solidaire, dans des ventes aux Puces à Anduze le dimanche matin ou à Quissac. Ces 4 ventes, pour un total de 298,10€, ont permis de financer une partie des séjours vacances de la pension.

Une résidente a continué à restaurer et à décorer avec beaucoup de goût des meubles qui sont ensuite vendus à nos brocantes.

Séjours Vacances

Fin mai, nous sommes partis avec 4 résidents pour un séjour vacances dans la Drôme. Au programme : repos, promenade, tourisme, jeux. Nous avons passé une journée au Safari de Peaugres et nous sommes allés visiter le Palais Idéal du Facteur Cheval ainsi que la Tour de Crest : de quoi se divertir, s'instruire et se dépenser !

En août, 4 résidents de la pension et 1 de la Maison en Partage sont partis passer une nuit à la belle étoile au Moulin de l'Ayrolle. Au menu : barbecue, fruits et légumes d'été, farniente et étoiles filantes ! Le lendemain, des résidents de la ferme Claris les ont rejoints pour partager un repas en pleine nature et des moments précieux en partage, détente et dépaysement.

En octobre, nous avons retrouvé comme chaque année la pension de famille “Le Figuier” de la Grand'Combe au centre de vacances de la Bécède en Lozère pour partager des moments de détente, de jeux, ramasser des champignons en forêt alentour puis se réchauffer auprès du feu et d'un bon couscous.





Renfort de l'équipe

En septembre 2024, Léa est venue renforcer l'équipe pour un an. Elle termine sa formation de monitrice éducatrice en apprentissage parmi nous. Elle est intervenue sur la vie collective de la pension, en soutien et complément à l'hôte de maison et sur l'accompagnement au projet de vie des résidents en soutien à la responsable de la pension.

Elle a accompagné particulièrement et personnellement plusieurs résidents dans les étapes de leur projet de vie. Elle a fait, avec l'hôte de maison, les visites d'appartement avec un côté technique et un côté projet personnalisé qu'elle a pu formaliser par écrit. Elle a mis en place des actions collectives (du besoin repéré à la mise en œuvre puis à l'évaluation).

Prévention tabac

En décembre 2024, suite à la demande de résidents, Léa a organisé l'intervention d'une infirmière spécialisée dans les addictions qui travaille pour Addiction France. Sa venue avait pour but d'informer et de prévenir sur les consommations de tabac. Cinq résidents ont participé et pu échanger ou témoigner de leur vécu.

Elle a pu aborder avec eux les différents composants du tabac, les modes de consommation ainsi que les types d'addiction (psychologique, comportementale...). Elle a également expliqué ce qu'était précisément une addiction.

Dans ce moment d'échange et de convivialité, les résidents ont pu partager des astuces et conseils pour arrêter de fumer et sont rentrés chez eux avec le sourire.



LA MAISON EN PARTAGE

Maison en Partage “Le Temps Partagé”

La Maison en Partage est agréée par le département du Gard. Elle propose des logements adaptés à la perte d'autonomie et permet à des personnes âgées ou porteuses d'handicap de rester dans leur logement personnel le plus longtemps possible tout en restant entourées.

L'animatrice de vie sociale veille au bien-être de chacun et coordonne des actions d'animation dans l'espace commun

Objectifs

- Rester indépendant chez soi (dans son logement personnel)
- Maintenir une vie sociale
- Être dans une dynamique de partage, de convivialité et de solidarité

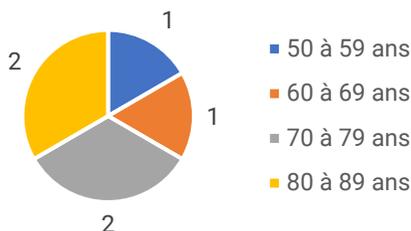
Pour sa 4ème année d'ouverture, le Temps Partagé a trouvé son rythme de croisière. Les habitants du lieu croisent avec plaisir les randonneurs de passage qui logent sous les combles, l'équipe, les bénévoles et les convives qui viennent se régaler de plats et de rencontres au restaurant associatif au rez-de-chaussée. Ensemble, ils échangent sur leurs parcours de vie, de randonnée, de quotidien et d'actualité. En journée, le Temps Partagé ressemble à une petite fourmilière où chacun a son rôle, sa place et croise l'autre dans le respect et la singularité de tous.



Public

La Maison en Partage (MEP) est composée de 6 logements dans lesquels habitent 5 personnes de plus de 60 ans et 1 personne de 51 ans ; 2 personnes sont en situation de handicap.

Les habitants sont des personnes à faibles revenus, isolées (famille peu présente pour 5 résidents). Ils vivaient tous dans la région avant de s'installer au Temps Partagé. 2 personnes sont du village et ont pu garder leur environnement de vie, leurs connaissances et amis.





LA MAISON EN PARTAGE

Vie de la maison

En plus de proposer un logement décent et accessible, vivre en MEP permet à chacun des résidents de retrouver une relation aux autres et la confiance en soi. Pour cela, l'ensemble de la maison se retrouve chaque lundi autour d'une boisson pour échanger les nouvelles et le planning de la semaine (activités proposées par l'association, par le village ou par des partenaires). L'animatrice de vie sociale prend soin de chacun personnellement (écoute, dépannage informatique ou téléphone, aide à la liste de course, aide aux démarches administratives, ...) et fait vivre le groupe en proposant des temps communs.



Implication dans la vie du Temps Partagé et de l'association

Certains habitants s'investissent dans les activités proposées au sein de l'association : ateliers chant, poterie, couture, écriture, lecture... . La vie du café-restaurant associatif donne aussi un but, un sens et une activité régulière que les résidents apprécient de plus en plus : épluchage de légumes, service de lingerie, mise de table, commission de choix d'artiste pour la "petite Galerie", mais aussi petits coup de main impromptus.

Viellissement et interventions à domicile

Les années passant, les habitants du lieu vieillissent et apprennent à accepter la possible perte de leur autonomie, le ralentissement de leurs d'activités et le besoin de l'autre pour lutter contre la vieillesse et l'isolement. 2 résidents sont complètement autonomes pour leurs gestes du quotidien tandis que 4 résidents bénéficient d'interventions de professionnels extérieurs à la structure (aides à domicile, kiné, infirmier).

Tout au long de l'année 2024, la vie à la MEP a été mouvementée avec plusieurs hospitalisations longues (de plusieurs mois pour 2 des 6 résidents) : rechute de cancer, double fracture à la hanche. L'absence successive de 2 voisins a révélé un réel attachement les uns aux autres, un besoin de prendre soin et une reconnaissance de liens forts qui se sont petit à petit tissés entre ces habitants fragilisés par leur vie passée.



LA MAISON EN PARTAGE

Ateliers d'animations spécifiques séniors

Suite à la demande de nos habitants et aux besoins repérés, nous leur avons proposé plusieurs ateliers qui étaient ouverts aux habitants du village.

- Atelier "Sommeil et relaxation" : 4 séances sur le sommeil et l'apprentissage de techniques de relaxation par des conseils qui aident les participants dans leur vie quotidienne. Mais le plus intéressant, c'est de voir les rencontres et les liens qui se tissent au-delà de l'atelier et du thème abordé. De nombreuses questions ouvrent sur quelque chose de différent, de plus pérenne.
- Atelier " Gym adaptée" : animé par une professionnelle d'une association partenaire (Ma Vie) une fois par semaine, il permet aux personnes de plus de 60 ans de garder la forme, maintenir sa souplesse, son tonus musculaire, sa vivacité d'esprit et son équilibre.
- Atelier Initiation et dépannage informatique : animé par un jeune en Service Civique de l'association



LE LOGEMENT PASSERELLE

La maison de village appelée La Passerelle comprend deux parties : un logement T3 dédié à l'hébergement ALT (voir section ALT du rapport) et un T1bis de 36 m² dédié à du locatif social réalisé dans le cadre de la Maitrise d'Ouvrage d'Insertion de La Gerbe.

Cette extension de la Passerelle réalisée en 2017 accueille toujours le même locataire.



LE MAS LATOUR

Le Mas Latour est un lieu d'habitat solidaire (8 logements), inspiré de l'habitat participatif, qui encourage chacun à être co-acteur du "mieux vivre ensemble".

Une dynamique se crée au travers d'activités, d'évènements, de soirées dans les espaces de vie collectifs (salle multi-activités, atelier bricolage) et d'un local de transformation des produits agricoles permettant la fabrication de conserves (coulis de tomates, confiture, compote, conserve de légumes).

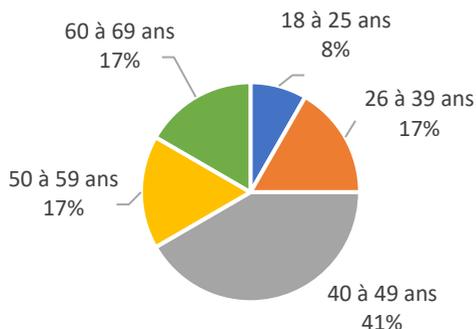
Le lieu dispose également de 4 ha de terres agricoles, où sont installés des agriculteurs qui présentent des garanties de cultures raisonnées.

Le Mas Latour propose 8 appartements à la location : 2 T1bis, 2 T2 dont 1 PMR, 3 T3, 1 T4, d'une surface allant de 29 à 89 m². Il se veut être un lieu intergénérationnel (de familles avec enfants aux retraités).



Composition familiale :

En 2024, les 8 logements du Mas Latour ont été occupés, avec 2 changements de locataires en fin d'année : 2 départs et 2 arrivées. 21 personnes ont été logées.



Composition familiale des locataires :

- 4 personnes seules,
- 3 familles monoparentales avec 2 enfants,
- 2 familles monoparentales avec 1 enfant.

- 1 couple avec un enfant

Les âges s'étalent de 2 à 66 ans.

Durant l'année 2024, le Conseil des Voisins (réunion d'échanges entre les habitants) s'est réuni 7 fois, animé par Stéphane Gimenez et Guillaume Farenc.

La vie du groupe :

L'année est marquée par le recrutement d'un salarié Guillaume Farenc à temps partiel (Avril 2024) en tant qu'animateur/coordonateur du lieu avec 3 missions : gestion de la conserverie, animation de la vie du Mas Latour, relations avec les partenaires.



LE MAS LATOUR



La construction des interactions au sein du groupe et la mise en œuvre de projets sont sans cesse à entretenir et à développer. Les liens sont présents mais évoluent parfois suivant les événements et circonstances de la vie commune.

Le premier mercredi de chaque mois, les résidents se retrouvent pour un repas en commun ouvert à l'extérieur. Ce temps de repas permet de tisser et renforcer les liens entre les résidents et les personnes extérieures qui s'y joignent. De nombreux sympathisants du Mas Latour ont pu y

participer en 2024. Ainsi, il n'est pas rare que nous soyons une trentaine à table.



Grâce à la salle d'activités, les résidents et l'association ont programmé un certain nombre d'événements ouverts au public, notamment des concerts (Août - compositions pour piano et chant et en Octobre : musique du Monde).

Cette salle a accueilli aussi trois anniversaires, une rencontre avec le Programme Alimentaire Territorial (PAT), et les repas du collectif "the chosen" du Vigan (projection de la série éponyme).

L'atelier Graine d'Etoile porté par Elise Duvergé, s'y tient tous les premiers mercredis de chaque mois. Les activités proposées sont ouvertes à tous les enfants des alentours de 6 à 10 ans, dans le but de développer leur créativité. La participation est en moyenne de 4 enfants, pour la plupart résidents sur le Mas Latour.

En décembre 2024, le groupe de la Mission Timothée du Vigan a organisé une fête de Noël dans la salle d'activité avec la participation de 24 enfants (dont ceux du Mas).





LE MAS LATOUR

Travaux :

Tout au long de l'année, les travaux d'entretien du site se sont faits avec les résidents. Des équipes de Lézan, composées d'équipiers et de résidents, sont montées plusieurs fois pour participer à cet entretien général. En 2024, les projets commencés en 2023 ont perduré : le poulailler commun et le jardin partagé.

D'autres projets ont aussi vu le jour : la fabrication d'un nouveau composteur en bois de récupération et l'installation d'une structure de jeux pour enfants (donnée à l'association par la mairie de Lézan).



Agriculture :

Sur la partie des terres agricoles, le maraîcher poursuit et étend sa production, tout en donnant des conseils pour la mise en œuvre du Jardin Partagé des habitants du Mas, mais également pour prêter main forte parfois.

Un autre agriculteur, habitant du lieu, dispose d'une parcelle de terre de 7000m² lui permettant de cultiver des plantes aromatiques et médicinales.

Le Mas Latour permet aussi à un ex-habitant du lieu de pratiquer la culture de spiruline en vue d'une potentielle activité professionnelle.



LE MAS LATOUR

Conserverie locale et solidaire :

C'est un lieu pour transformer les produits agricoles en conserves, permettant de favoriser les circuits courts, soutenir les producteurs locaux et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Le local de transformation est ouvert à tous (professionnel ou amateurs). Il permet à l'association de proposer des produits de qualités à ses habitants et de créer une mixité sociale lors des transformations (habitant, salarié, bénévoles, ...).



L'année 2024 sera marquée par la mise en service du local de transformation de produits agricoles. Les derniers travaux et acquisition d'équipement ont été réalisés et les différentes démarches de suivis administratifs ont été mises en place. Depuis décembre, tout est opérationnel et apte à recevoir des transformateurs.

Cette année, l'association a réalisé 3 transformations (sauce tomate et compote de pommes). Lors de ces transformations, plusieurs bénévoles et résidents ont participé.

Côté communication, en octobre, nous avons tenu un stand lors de la journée anti-gaspi organisée par l'association "la bougeotte" de Ganges (34). Afin de faire connaître l'atelier et que l'information circule bien, des flyers et affiches ont aussi été réalisées et distribuées.

Guillaume Farenc a suivi la formation « Conduite d'un autoclave » au CFPPA de Lozère (FLORAC).





LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

Budget Logement Adapté et Solidaire :

Les graphes ci-dessous comprennent l'activité du logement adapté et solidaire : Maison d'À Côté, Maison en Partage du Temps Partagé et le Mas Latour.

La dépense de fonctionnement réalisée est de 296 567€ (hors dons investissement).

Les dépenses ont été stabilisées avec notamment un prix du granulé bois au Mas Latour, revenu à un niveau « normal ». Nous noterons également les premières dépenses du Local de transformation. La part des immobilisations corporelles liés à l'acquisition des bâtiments (Maison d'A Côté, Temps Partagé et Mas Latour) représente (93K€).

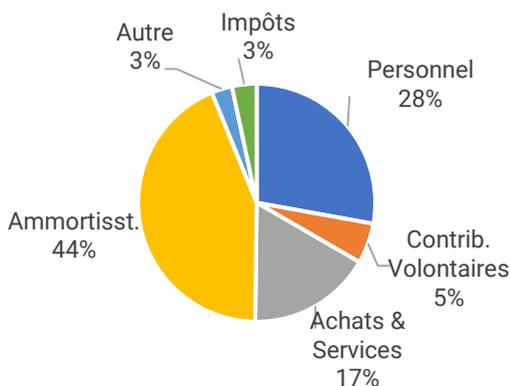
Côté recettes, tous les logements étant opérationnels et utilisés, les loyers représentent 27% des rentrées.

Notons cette année, une entrée importante de dons d'investissement (65K€), pour des projets futurs.

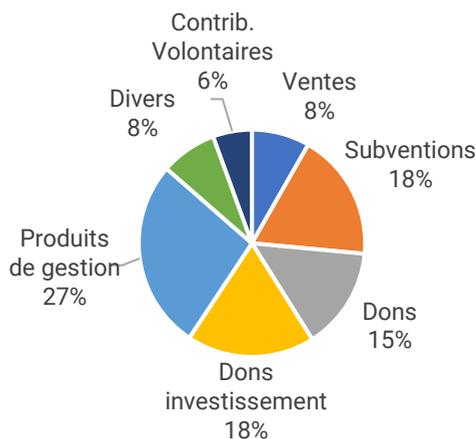
Les contributions volontaires (6%) représentent l'engagement des bénévoles pour participer aux accompagnements des hébergés, de l'aide pour divers travaux.

Salariés : 2,10 ETP

Bénévoles : 0,50 ETP



Dépenses : 361 748 €



Recettes : 356 115 €

Résultat : - 5 633 €

CHAPITRE II :

PARTICIPER AUX ATELIERS

Expression, Solidarité, Citoyenneté

NOS OBJECTIFS :

- 
- Favoriser la vie en collectivité
 - Permettre la rencontre de l'autre
 - Renforcer les liens sociaux et familiaux / Faire ensemble
 - Susciter et renforcer la solidarité de voisinage
 - Encourager la participation et l'expression à travers un projet commun

La proportion de personnes venant de Lézan ou des alentours parmi les participants augmente.



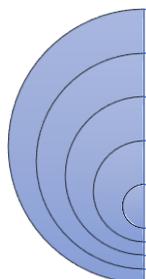
ESPACE DE VIE SOCIALE

Équipe

Tristan Lopez termine sa mission de service civique concernant le Jardin pour Tous au mois d'août. Killian Harmel commence sa mission comme ambassadeur du Temps Partagé en décembre 2024.

Sur l'année, une équipe variée intervient pour la continuité des activités et le fonctionnement de celles du Temps Partagé :

- 105 bénévoles (14 résidents, 91 personnes extérieures)
- 2 jeunes en service civique
- 2 stagiaires
- 3 intervenants extérieurs
- 6 salariés



Solidarités	• Jardin, cueillettes, conserves, travaux
Prendre soin de soi	• Beauté, Gym, ...
Créativité	• Poterie, Ecriture, Couture
Parentalité	• Famille Kangourous, CLAS
Temps Partagé	• Cuisine, petites mains, service

Evènements marquants

- Avril : Marché de Printemps
- Juin : Kermesse
- Juin : Fête Claris
- Juillet-août : Ouverture du Temps Partagé sur 4 jours.
- Septembre : participation au forum des associations.
- Décembre : Marché de Noël.
- Décembre : repas de Noël au Temps Partagé.

Zoom sur la Fête Claris : La fête Claris, c'est un joyeux moment de fête, de rire, et de retrouvailles. C'est l'occasion aussi de découvrir les ateliers chant, poterie, percussion, copains des arts, écriture. La fête Claris, c'est la fête pour les résidents d'hier et d'aujourd'hui, la fête pour les bénévoles, la fête pour les amis de l'association ou des ateliers, la fête aussi pour l'équipe et les anciens stagiaires. À cette occasion de nombreuses personnes se mobilisent parmi les salariés, les habitants et les bénévoles alentour !



ESPACE DE VIE SOCIALE

Le public en 2024

503 personnes participantes (dont 363 personnes présentes surtout au Temps Partagé), 372 familles, 436 adultes, 67 enfants se croisent à l'EVS.

Les ateliers

Une vingtaine d'ateliers est proposée cette année (détail des ateliers proposés en annexe). Nous constatons une proportion plus importante des personnes venant alentours, le nombre de participants global est en augmentation comparé à l'an passé. Nous constatons que les ateliers touchent majoritairement des personnes des maisons et de Lézan, ce qui en fait une ressource local facilitant le lien. Ce qui peut s'expliquer par une diversification des ateliers et une communication plus large notamment avec la clientèle du Temps Partagé.

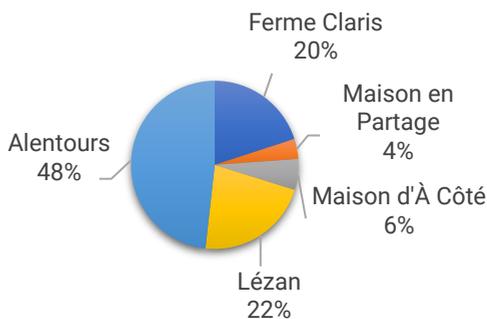
L'atelier couture a pris fin cette année au mois de juin. Les ateliers percussions, poterie, écriture se maintiennent et rencontrent un certain succès notamment pour les personnes du village et alentours.

Le panel d'ateliers au Temps Partagé, accessible à tous, continue de se développer avec l'arrivée cette année du scrabble, du crochet, des groupes de discussions en anglais, ...

Plusieurs sorties sont proposées aux habitants de l'association (Mas Latour, châtaignes, ...).

Le Jardin pour Tous a maintenu son activité, sa production a permis la fabrication de conserves de tomates, de confitures, et l'approvisionnement partiel du Temps Partagé. Plus de détails dans la section « Jardin Pour Tous ».

Répartition géographique des participants





CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITE (CLAS)

Équipe

Sur l'année l'atelier Copains des Arts est encadré par Dominique Sarrouy de l'association Cactus Chromatique et Olivia Pagnucco, bénévole.

Évènements marquants

- Pause de l'atelier Ronde des étoiles en septembre 2024 et pour l'année 2024/2025
- 2 enfants hébergés à la Ferme Claris ont pu bénéficier des ateliers

Durant l'année, 17 enfants participent au CLAS (11 familles).

Les Copains des Arts

Expression et connaissances artistiques



Ateliers animés par une bénévole et une intervenante, occasionnellement 1 jeune en service civique.

- 5 enfants inscrits jusqu'en juin, 4 enfants en septembre.
- Le groupe demande encore à être étoffé, ce groupe a travaillé sur les aptitudes relationnelles en même temps que la découverte des arts. Le faible nombre de participants a permis de mieux se concentrer sur les difficultés et les atouts des uns et des autres, notamment des enfants hébergés à la Ferme Claris.

- Les parents sont invités ponctuellement lors des ateliers. Puis ils sont invités à un vernissage des œuvres de leurs enfants sur la fin de l'année lors de la Fête Claris les œuvres sont ensuite exposées au Temps Partagé durant quelque temps.
- Appréhender le volume et la perspective, les différentes techniques et matières.





CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITE (CLAS)

La Ronde des Étoiles (jusqu'en juin)

Expression orale et corporelle

Ateliers animés par 2 bénévoles

- 9 enfants sont inscrits jusqu'en juin, en septembre l'atelier est contraint de s'arrêter suite à des problèmes de santé des bénévoles.
- Apprentissage de textes.
- Apprendre à exprimer les émotions et entrer dans un personnage.
- 5 représentations ont eu lieu, 2 au Temps Partagé, 2 à l'école et une à la maison de retraite du village.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

À la Ferme Claris, le soutien à la parentalité s'exerce dans la vie quotidienne lors d'actions telle que :

La garde des enfants pendant que les mères participent au Groupe de Parole et aux échanges concernant les enfants à l'issue de ce temps.

Les repas en commun le mercredi lors de la préparation et au cours du repas parce que le rythme des adultes est différent de celui des enfants. Ils restent assis moins longtemps et ont besoin d'un adulte pour canaliser leur attention.

Les accompagnements pour divers rendez-vous.

La voiture se transforme en lieu d'échanges et de partages.

Les "bulles d'air" quand une mère a besoin d'être seule (pour se reposer, se détendre ou aller à un rendez-vous). Nous gardons son (ou ses) enfants et valorisons ce temps pour qu'il soit bienfaisant. Un échange s'ensuit avec la mère quand elle revient.

Les sorties familiales que nous organisons pendant les week-ends ou les vacances scolaires. Ce sont des temps privilégiés de détente dans un cadre constructif pour chacun.

Enfin les actions plus spécifiques, régulières et bien identifiées par les résidentes sont :

Les Familles Kangourous

- Un atelier et lieu d'accueil pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans ; une matinée par semaine.
- 2 co-animatrices offrent un temps d'écoute et de parole, d'activités et de réflexion, elles se concentrent sur les actions d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale.

Les moyens : rencontres et échanges, jeux, chants, collations, activités manuelles, invitation de spécialistes pour aborder un sujet à la demande des participants.

En 2024, les Familles Kangourous ont réuni 44 personnes soit 18 adultes et 26 enfants, lors des 32 ateliers.

17 familles étaient représentées, 8 adultes et 8 enfants étaient hébergés dans notre structure, 10 adultes et 18 enfants venaient de Lézan et des villages environnants.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

Pour l'organisation de ce lieu d'accueil "Les Familles Kangourous" nous nous sommes inspirées des valeurs de "La Maison Verte" (auxquelles nous adhérons avec convictions) conçue par Françoise Dolto :

« Un lieu de rencontre et de loisirs pour les tout-petits avec leurs parents. Pour une vie sociale dès la naissance, pour les parents isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants... Ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de soin mais une maison où mères, pères, grands-parents, nourrices, promeneuses, sont accueillis et où leurs petits y rencontrent des amis. Les femmes enceintes et leur compagnon sont aussi les bienvenus. »



Les familles qui y participent sont aidées à se comprendre et à coopérer au contact les uns des autres. Ceci peut éviter que l'angoisse des parents, lorsqu'ils sont isolés, peruse littéralement leur bébé et leurs enfants plus grands et provoque des effets de dysfonctionnement en réponse...

La prévention de la violence est là, dans cet accueil social précoce, qui ne sépare pas l'enfant de ceux dont la sécurité de son identité dépend.

Le rôle du personnel qualifié (dans notre cas 2 co-animatrices diplômées en psychologie) est de créer un climat favorable à la communication, au développement spontané de l'être humain qui, par nature, est sociable. » (cf "La difficulté de vivre" de Françoise Dolto)

Organisation :

- 1- Une semaine, l'atelier "Petits Kangourous" propose des activités consacrées aux tout-petits dans un temps de jeux et de partage avec l'adulte.
- 2- La semaine suivante l'atelier "Parents Kangourous" offre un temps de réflexions, d'échanges et de partages sur un sujet concret lié à l'exercice de la fonction parentale.

Toutes les semaines : l'invitation à notre atelier est envoyée par mail à 73 contacts dans la commune de Lézan et dans les 13 communes environnantes.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

Groupe des Sourires (Enfants)

Le Groupe des Sourires s'adresse à des enfants de 5 à 10 ans concernés par la violence familiale, il leur permet de prendre conscience de leurs expériences intérieures et des expériences relationnelles. Des exercices de relaxation et des jeux moteurs les aident à se débarrasser de leurs tensions et créent une bonne ambiance dans le groupe.

Les activités impliquent une expression symbolique, des échanges et des jeux coopératifs.

L'accent est mis sur le processus de découverte, sur l'apprentissage et non sur les résultats. Il n'est pas exigé de « bonnes réponses » ni proposé aux enfants de solutions toutes faites. Les découvertes se font par le jeu.

Début 2024, le Groupe des Sourires a repris.

6 séances ont eu lieu du 19 mars au 28 mai avec des enfants de la Ferme Claris, de la Maison d'enfants de Clarence et du Centre d'hébergement La Clède d'Alès. Les accompagnants (éducateurs et travailleurs sociaux) étaient très motivés mais il n'a pas pu se poursuivre davantage à cause des difficultés d'organisation dues à la distance et au manque d'assiduité des familles concernées.

9 enfants de 5 à 10 ans ont pu y participer.

Groupe de Parole (Adultes)

La présence au Groupe de Parole pour femmes est fortement conseillée à toutes les résidentes compte-tenu des raisons pour lesquelles elles sont en hébergement d'urgence. Généralement, elles s'en saisissent et y voient une possibilité de soulagement.

- 19 séances ont été animées au cours de l'année par Charles GEORGE, psychothérapeute intervenant extérieur.
- 7 femmes ont participé et 2 enfants ont pu être pris en charge à la demande de leur mère, toujours après le temps d'échange des femmes.





SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Respect et bienveillance dans les relations familiales

Le Canevas d'accompagnement

Le « canevas d'accompagnement » est un questionnaire présenté aux résidentes de la Ferme Claris au début et à la fin de leur séjour.

Ce document permet, d'une part d'établir avec la personne son projet de séjour, et d'autre part il sert d'appui pour l'évaluation interne.

Il interroge pour connaître son point de vue sur la collectivité, la vie personnelle, les activités, le budget, la santé et la sécurité de l'enfant, les relations parent-enfant et la scolarisation. Il évalue les changements significatifs pendant le séjour.

Sur les 8 résidentes hébergées dans l'année, 5 ont rempli un canevas complet et 1 est partie trop précipitamment pour le remplir. 2 sont encore hébergées.

Celles qui en sont parties, étaient restées de 1 jour à 18 mois dans notre structure.

Les 10 enfants étaient âgés de 1 an à 10 ans.

Durant leur séjour en 2024, il ressort que les résidentes affirment prendre mieux soin d'elles et avoir une meilleure estime d'elles-mêmes. Elles dorment mieux, gèrent mieux leurs émotions et celles de leur(s) enfant(s). Elles se sentent plus respectées par leur enfant et perçoivent qu'il est plus rassuré !

2 résidentes ont reconnu n'avoir participé à aucun autre atelier que celui du soutien à la parentalité. En fait, elles ont préféré garder une distance. Ce sont les mêmes qui ont pris conscience de leurs difficultés à s'investir dans le collectif (aider et partager).

La majorité d'entre elles a découvert et fortement apprécié le Groupe de Parole.





CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Retour sur les objectifs 2024

- Permettre le développement d'activités sur les différents jours de la semaine : au fil de l'année plusieurs adhérents se sont mobilisés pour mettre en place des activités : crochet, scrabble, discussions en anglais, ainsi une animation est prévue au moins tous les 15 jours sur les 3 jours de la semaine, cela facilite la fréquentation, la diversité des liens et la dynamique du lieu.
- Continuer et développer l'accueil de groupes : nous continuons d'accueillir la Maison de Santé de Lézan pour des repas d'équipe et pour des événements occasionnels, un partenariat qui se développe aussi concernant les activités mises en place. L'accueil de groupe sur plusieurs jours reste à développer.

Une année complète d'ouverture.

Cette année, le Temps Partagé a ouvert ses portes aux convives 166 jours dans l'année sur 3 ou 4 jours par semaine selon la période (7 jours de moins que l'an passé).

89 personnes se sont investies dans le fonctionnement (responsables cuisine, petites mains, ménage, service, comptoir).

La fréquentation reste très variable d'un jour à l'autre. Nous voyons arriver de nouveaux clients qui passent par la voie verte ou cherchent un restaurant où s'arrêter durant leur trajet ce qui implique des réservations de dernière minute. Cela demande beaucoup d'adaptation aux équipes bénévoles et pour l'approvisionnement des denrées alimentaires. Néanmoins, nous servons en moyenne cette année 17 (16.6) repas par jour soit légèrement plus que l'an passé.

Les accueils de groupe ont été moins conséquents cette année. Durant l'été, nous avons cette année, gardé 4 jours d'ouvertures par semaine.





CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Créateur de liens

La mixité des équipes de service cuisine est privilégiée, cela permet à chacun de s'enrichir de la relation et des compétences des uns et des autres. L'objectif commun de servir un repas de qualité dans une ambiance conviviale permet à chacun de trouver une place dans l'équipe, avec les défis que cela représente. Chaque jour reste un défi pour avoir une équipe complète et la plus diversifiée possible.



Nous soulignons l'engagement des uns et des autres qui permet ce fonctionnement alternatif, riche de découvertes humaines et de partage de connaissances.

La table partagée, mise en place dès l'ouverture en 2021, répond au désir de plusieurs convives : manger avec d'autres plutôt que seul, faire de nouvelles rencontres, partager un moment de vie le temps d'un repas. Nous voyons cette table varier de 2 à 20 personnes. Une fidèle cliente nous partage : "ici je me sens comme dans une famille très cosmopolite".

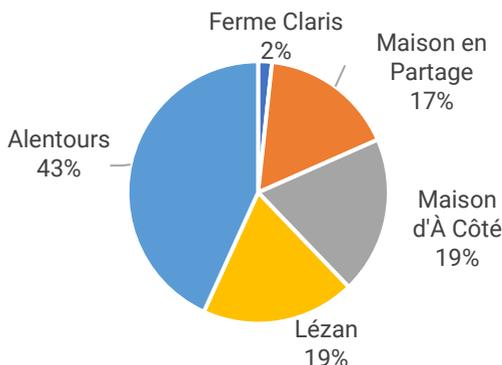
Chacune des personnes peut s'investir au niveau du service, du ménage, de la confection des menus, de la permanence au comptoir...

Nous observons cette année un investissement plus important (en heures) des personnes de la Maison en Partage, ce qui repose sur 2 personnes très impliquées régulièrement tout au long de l'année. Globalement, la mixité est assurée parmi les personnes s'engageant au Temps Partagé.

Les services qui ne peuvent être pris en main par les bénévoles sont pris en main par les salariés ou par la personne en service civique, ce besoin varie au cours de l'année. L'équipe bénévole est sensiblement identique en nombre à celle de l'an passé : 91 personnes dans le fonctionnement et 15 au moins une fois par mois.

L'équipe bénévole est sensiblement identique en nombre à celle de l'an passé : 91 personnes dans le fonctionnement et 15 au moins une fois par mois.

Répartition des heures des volontaires au Temps Partagé





CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Partenariat et animation

Léz'embouquinés

Le partenariat avec l'association lézannaise Lez'embouquinés se poursuit : animation des soirées jeux du vendredi soir ou des samedis après-midi, des caf'thés littéraires. L'animation jeux en famille qui avait débuté en 2023 n'a pas pu être pérennisée sur cette fin d'année.



Pour donner un ordre d'idée : 1 présentation des spectacles du cratère, 6 Caf'thé littéraires, 1 soirée concours de soupe, environ 35 soirées jeux (concernant 139 personnes) et 8 journées famille ont été organisées en collaboration avec le Temps Partagé.

Le centre de loisirs de Lézan

Celui-ci bénéficie des lieux pour expérimenter la cuisine avec un groupe d'enfants de temps en temps ou pour réaliser un spectacle auprès des parents et des habitants de la Maison en Partage.

D'autres associations ou institutions prennent part à la dynamique, se réunissant dans les locaux ou privatisant la salle pour des événements (La Maison de Santé, La Clède, Go to fit, ARTES, le CMS, l'ASE, la paroisse protestante de Lézan, ...).

Cette année nous avons participé à un événement proposé par Go To Fit autour de la diversité culturelle : nous confectionnons un buffet du monde.



La friperie

Cette année 2 bénévoles ont pris en charge la friperie (tri, mise en place). Elles ont notamment eu l'idée de mettre en avant sur la devanture du Temps Partagé quelques articles ce qui a permis à plusieurs nouvelles personnes de passer la porte. La friperie fonctionne avec les nombreux dons des personnes du village et alentours, elle permet un accès à la vêtue pour tous, les habits de qualité sont sélectionnés.

Des dons de denrées alimentaires.

Certains surplus de fruits et légumes continuent de nous être donnés régulièrement pour la cuisine du Temps Partagé par des particuliers ou des associations.



CAFÉ-RESTAURANT ASSOCIATIF ET SOLIDAIRE

Des artistes

Les expositions sont mises en place toutes les 4 semaines (7 artistes cette année). À cette occasion les vernissages sont organisés par la commission exposition. Par ailleurs, 4 repas-concerts ont eu lieu en 2024.

Autres animations

Au sein du Temps Partagé cette année ont eu lieu des ateliers de tricot, d'échecs, scrabble, discussion en anglais, du crochet, Bible en chemin, Groupe de parole sur des sujets de société, un troc aux plantes, une soirée contes à l'occasion de la journée des droits des femmes, une animation pour octobre rose.

Au dortoir randonneurs et cyclistes

Du fait de sa localisation au dernier étage du Temps Partagé, l'accueil au dortoir a parfois mobilisé des habitants de la Maison ou des bénévoles du café (contact avec des visiteurs potentiels).

Voir le détail dans la section « Dortoir et randonneurs ».





Jardin pour Tous

Le Jardin pour Tous continue, certaines parcelles sont laissées en jachère cette année et nous organisons l'arrosage du deuxième jardin (parcelle de jardin communal à côté de la parcelle que nous exploitons déjà). Cette année, les pommes de terre y ont été plantées et récoltées, puis une rangée de tomates expérimentales en mi-ombre ainsi que quelques plants de groseilliers, caseillers et cassissiers.

8 personnes se mobilisent régulièrement pour le jardin, aidées ponctuellement par des personnes de passage sur l'association. Tristan en service civique participe au maintien du dynamisme et à l'entretien du jardin. Nous y sommes présents au moins 3 fois par semaine, adaptant les horaires aux contraintes des saisons.

Les travaux de maraîchage sont prenants, le désherbage, le travail de la terre, les semis, les plantations, l'entretien, l'arrosage, la surveillance... Nous avons comme cultures principales les tomates, les pommes de terre, les courgettes, les courges en tous genres, les safrans et les petits fruits. Les arbres fruitiers prennent de l'ampleur, donnent de l'ombre et également les premiers fruits, c'est aussi pour certains jardiniers l'occasion d'apprendre la taille des arbres fruitiers, une pratique qui demande de l'expérience !

Nous récoltons également ail, oignons et échalotes plantés à l'automne 2023. Les tomates souffrent de la chaleur sur l'été. Nous avons cette année encore récolté plusieurs kilos de fruits rouges qui nous ont permis de faire nos confitures artisanales et de bons desserts au Temps Partagé (groseilles, caseilles, cassis et fraises). Pas de récolte de safran cette année, en cause le rat taupier, le climat ?

Cueillette des olives et taille des oliviers

Au printemps, après avoir participé à une formation sur la taille des oliviers, Tristan et un résident de la Pension de Famille principalement se mobilisent pour tailler les oliviers avec persévérance durant environ 2 mois. La cueillette des olives est plus modeste cette année mais ce sont quand même plus de 120 kilos qui ont été récoltés. Cela mobilise environ 11 personnes sur les mois de novembre et décembre dès que le temps y est favorable, c'est à la main que les uns et les autres cueillent les olives plus ou moins en hauteur. Nous les emmenons ensuite au moulin et nous récupérons l'huile que nous revendons.





ESPACE DE VIE SOCIALE

Budget de l'EVS :

Dans les dépenses de l'EVS, la part de l'humain reste très importante (77%), entre le personnel et la valorisation du bénévolat (45%).

Les dépenses d'achats restent stables vis-à-vis de l'année dernière, avec une bonne maîtrise des coûts alimentaires pour le café restaurant et l'investissement de petit matériel pour la cuisine (robot-coupe).

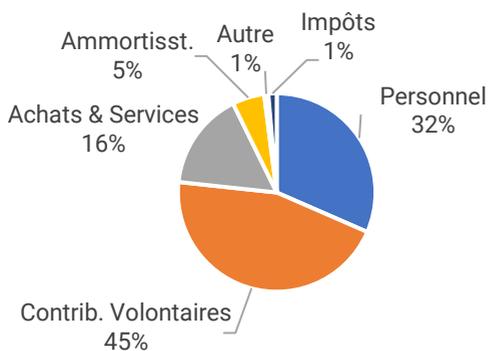
Au niveau des CLAS, le budget est à la baisse suite à l'arrêt temporaire d'un atelier.

Au niveau des recettes, les rentrées du café-restaurant sont restées stables en 2024. Les rentrées des dons ont permis à ce secteur d'activité d'être positif.

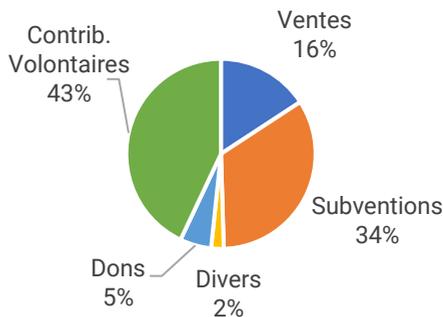
Le budget de la parentalité est de 50k€, celui des ateliers de l'EVS est de 67k€ et celui du café-restaurant est de 170k€.

Salariés : 1,86 ETP

Bénévoles : 2,95 ETP



Dépenses : 293 283 €



Recettes : 308 383 €

Résultat 2024 : 15 100€



ESPACE DE VIE SOCIALE

Schéma des différents secteurs de l'EVS et leurs sources de financement

Financements :

- Produits des ventes
- Dons
- Subventions autres

LE TEMPS PARTAGÉ

Café/restaurant associatif et solidaire

- Animations socio-culturelles
- Comptoir
- Service
- Ménage
- Cuisine

AUTRES ATELIERS

- Couture
- Poterie
- Percussions
- Ecriture
- Jardin
- ...

EVS

PARENTALITÉ

- Famille Kangourou
- Mille Couleurs
- Ronde des Etoiles
- Copains des Arts

Financements :

- Dons
- Subventions CAF-PSAL

Financements :

- Subvention (CAF-CLAS, CAF-REAAP, Conseil Départemental)
- dons

Le financement CAF-PSAL concerne l'ensemble de l'EVS. Dans les budgets il est affecté aux ateliers mais également pour partie dans les sections CAD et Parentalité.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Accueil de jeunes en service civique

Pour recruter ces jeunes, La Gerbe s'est appuyée comme les années précédentes sur l'association VISA-AD (<https://www.visa-ad.org>) qui dispose d'un agrément avec l'État, reçoit en premier les candidatures, rédige les contrats. Elle organise des regroupements de jeunes présents dans des structures variées, leur propose des ateliers d'expression orale en groupe et assure la sensibilisation à la citoyenneté.

De son côté, La Gerbe rédige les fiches de mission, mobilise ses réseaux pour trouver aussi des candidats, supervise l'action des jeunes au quotidien grâce à la tutrice (Véronique Mohseni) et à différents acteurs du Lieu à Vivre.

En 2024, Tristan Lopez a effectué une mission de 10 mois (commencée en 2023) sur le profil de participation à l'animation du "Jardin pour Tous" et à la vie quotidienne du Lieu à Vivre (repas, bricolages, menus travaux). La mission de Tristan Lopez se termine en août 2024. Le recrutement 2024-2025 n'a pas abouti sur cette mission.

Le recrutement pour la mission "ambassadeur du Temps Partagé" aboutit en décembre 2024 avec l'arrivée de Killian Harmel pour une durée pouvant aller jusqu'à 12 mois.

Entretiens de relation d'aide

A travers ce dispositif, les habitants de ce Lieu à Vivre peuvent bénéficier d'un temps d'écoute pour les aider à dénouer des aspects douloureux de leur vie. 7 personnes hébergées en ont bénéficié pour un nombre de séances variant de 2 à 10. Au total ce sont 31 sessions. Pour des personnes extérieures à la maison (pendant un séjour de ressourcement ou ensuite par visio), il peut s'agir d'un accompagnement avec une dimension spirituelle si elles le souhaitent. Au total 10 personnes ont été demandeuses pour un total de 30 sessions en 2024. Les entretiens ont été conduits par Philippe Fournier (praticien formé à l'accompagnement spirituel), avec la contribution de Martine (conseillère conjugale et familiale) pour les séances concernant les résidentes.

Quelques témoignages : "Votre écoute me manque, vous m'avez aidé à me relever et me retrouver moi-même" ; "J'avais l'impression que vous ne me posiez pas réellement de questions, vous ouvriez une conversation ; et quelque chose en moi a pu sortir" ; "Ces séances m'ont aidée à lâcher la honte et la culpabilité, à me redresser, à reprendre conscience de ma valeur ; les entretiens m'ont permis de définir et mettre en place un plan d'action contenant de petits objectifs réalisables et ainsi ne plus survivre mais commencer à vivre et accomplir ma mission de vie avec mon Dieu".



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Banque Alimentaire

Le partenariat avec la Banque Alimentaire du Gard a permis de bénéficier, tout au long de l'année 2024, d'environ 2,5 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dont 0,4 tonne récoltée sur une seule journée de collecte nationale (à partir de 2025, la collecte devrait se dérouler en deux temps : une journée au printemps et une autre à l'automne).

Les produits ont été redistribués aux résidentes de la Ferme Claris en situation de précarité (7 foyers soit 16 personnes au total sur l'année) ainsi qu'à certains résidents de la Maison d'à côté (2) et du Temps Partagé de manière occasionnelle. Cette année, 3 foyers (8 personnes) du village, orientés par le CCAS de Lézan, ont pu aussi bénéficier de colis alimentaires.



En matière d'organisation, un lundi sur deux, deux résidents de la Maison d'à Côté vont récupérer les marchandises à Nîmes. Depuis plus d'une année maintenant, nous nous réjouissons d'avoir le soutien fidèle d'une bénévole pour la réception et le rangement de ce qui nous est octroyé. Elle nous aide aussi à traiter les fruits et légumes pour les congeler ou en faire des confitures.

Les produits collectés bénéficient également à la préparation des repas en commun. Ces repas sont des occasions de partages conviviaux et de découvertes de nouveaux aliments (parfois inconnus de tous) et de nouvelles recettes. En tant que Lieu à Vivre, nous y attachons une grande importance.

Le cercle de paix

Le Cercle de paix, c'est un moment pour les habitants et l'équipe de l'association de se retrouver et de prendre le temps de s'arrêter ensemble. Il se passe chaque vendredi, à midi à tour de rôle dans chacune des 3 maisons. Si certains l'attendent avec impatience, il faudra aller en chercher d'autre chez eux ; si certains apprécieront les petites mignardises, d'autres préféreront la rencontre et les discussions avec les habitants des maisons ; si l'été ce moment se vit en extérieur, l'hiver, les salles communes sont de loin préférées ; et quand il y a des nouvelles, des nouveautés, des activités extraordinaires, un remerciement spécial, alors le Cercle de Paix est encore plus animé !!



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Repas des Voisins (ou Table Solidaire) à la Pension de Famille

Ces repas du jeudi midi, ouverts à des personnes extérieures, se sont poursuivis tout au long de l'année, avec un petit nombre d'invités certes, mais de fidèles habitués pour lesquels ce moment est riche en convivialité et en relations sociales. Des personnes du village, des amis de l'association, des personnes en visite se sont joints à nous avec grand plaisir pour partager un repas.

Chaque jeudi, 12 à 18 personnes sont à table. Au-delà du repas partagé, c'est aussi un temps de préparation que les résidents prennent en charge avec beaucoup de compétences et de sérieux, sous la supervision bienveillante et efficace de Laurent l'hôte de Maison.

En 2024, nous avons ouvert 43 fois notre table et servi 92 repas à 24 personnes différentes, en légère augmentation par rapport à 2023 (79 repas à 17 personnes différentes).

Voiture en partage

L'association a constaté que des résidents, ayant le permis de conduire mais de petites ressources, étaient en difficulté pour pouvoir ré-accéder à un véhicule et à l'autonomie en découlant. D'autres résidents avaient un véhicule vieillissant ne permettant pas de rouler en sécurité, nécessitant des réparations coûteuses inenvisageables et/ou des contrôles techniques qui n'étaient pas à jour.

En juillet 2024, suite à l'opportunité du don d'une voiture, la structure a choisi de proposer aux résidents ayant un permis de conduire en cours de validité, la mise à disposition d'une voiture contre une participation aux frais.

3 résidents se sont emparés de cette possibilité d'être plus autonomes, 1 résidente de la Pension de Famille et 2 résidents de la Maison en Partage. La résidente de la Pension sert parfois de chauffeur à ses voisins qui lui demandent d'être véhiculés. C'est ainsi que chaque mardi matin, elle les accompagne aux Restos du Cœur d'Anduze pour pouvoir accéder à une aide alimentaire. Les frais sont ensuite partagés.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Marché de Printemps et de Noël

Les marchés s'organisent autour de la vente des produits artisanaux : confitures, sirops, biscuits, de la brocante solidaire dans la cour de la Maison d'à Côté ainsi que la poterie, les ouvrages de couture et les plants de jardiniers dans la cour du Temps Partagé.

Cette année, le Marché de Noël s'est déroulé le même jour que la bourse aux jouets organisée par l'APE de Lézan. Un concours de crèches a été organisé le long des rues de Lézan. Les gourmandises sont servies et vendues : pâtisseries faites en amont, crêpes et soupes en vente sur place... Ce sont toujours des moments de mobilisations et de convivialité particuliers pour l'association. Avec une collaboration habitants, adhérents et salariés à organiser et à vivre ! Certaines personnes participent en donnant leurs œuvres ou ouvrages que nous vendons au profit de l'association. Ce sont des temps riches de solidarité et de partage.





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre (UILV) : Les rencontres de l'année

Selon sa coutume et en accord avec ses valeurs, l'UILV a organisé des rencontres afin de maintenir les liens entre les associations membres et en même temps de rendre participants les résidents à cette dynamique. L'année a commencé par la rencontre au « Mas de Carles » en janvier, avec la présence de l'association « Habitat Différent 31 » (HD31) qui exprime le désir de rejoindre l'UILV. La rencontre en mai à Montferrat nous a permis de visiter la maison de l'association « AC3 Les Collines », de connaître ses habitants et ses projets et aussi de recueillir la demande d'adhésion de la communauté Emmaüs de Montpellier. Enfin en septembre les associations « Groupe Amitié Fraternité » (GAF) et HD31 nous ont réservé un magnifique accueil à Toulouse avec les habitants de leurs maisons. Lors de cette rencontre nous faisons connaissance de Yves Ravot, avec qui nous étions en contacts depuis janvier, qui a visité plusieurs Lieux à Vivre et que nous serons peut-être appelés à revoir !



Aspects administratifs

Au début février le dossier de demande de renouvellement de l'agrément OACAS est déposé auprès de la DREETS de la Région PACA. Il avait été accordé précédemment à 9 associations membres de l'UILV (3 en 2018 et 6 en 2019), auxquelles s'adjoint l'association La Trame qui est devenue membre de l'UILV en octobre 2023. Le travail très conséquent de collecte et harmonisation des rapports des 10 associations a été accompli par la coordinatrice Caroline Cardeau, et suivi de près par la Conseillère Technique en Travail Social à la DREETS Sylviane Maffeï. Celle-ci a fourni début mai un rapport détaillé destiné au CNLE, qui a statué favorablement dans sa séance du 24 mai. L'agrément est donc accordé pour 5 ans aux 10 associations sous la responsabilité de l'UILV.

En fin d'année, la DREETS a confirmé son soutien pour une année supplémentaire par une subvention de fonctionnement de 10 000 € (qui fait suite à celle reçue pour l'exercice 2024). Le budget de l'association a été régulièrement tenu à jour par Caroline Cardeau et suivi par Vinciane Zelverte de la Bergerie de Berdine et Philippe Fournier de La Gerbe.

Evolution et Développement de l'UILV

Suite aux échanges accomplis au cours de l'année, l'UILV a pris la décision à l'unanimité d'admettre l'association HD31 comme membre, lors de l'AG tenue le 03 octobre 2024 à Toulouse.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Au cours de 2024, l'UILV a pu apporter son soutien à plusieurs associations existantes ou collectifs naissants en questionnement au sujet de l'agrément OACAS, ou désireuses de précisions concernant l'adhésion à l'UILV.

Les responsables de la communauté Emmaüs de Montpellier sont venus à notre rencontre en avril pour exprimer leur désir d'adhésion éventuelle à l'UILV. Une réunion spéciale a eu lieu en visioconférence à ce sujet au mois d'août, sans qu'une conclusion ne soit apportée à ce stade de l'instruction de la demande, qui concerne une association qui est déjà membre d'un autre collectif.

L'Union s'est mobilisée pour accompagner et soutenir l'association Hilda-Soler-Les Moreuils (HSLM) dans ses difficultés, l'ARS ayant décidé de suspendre son soutien financier à HSLM. Des lettres, des échanges, et une réunion sur place ont tenté d'éviter une fermeture annoncée, qui s'est finalement concrétisée en fin d'année.

Partenariat

La collaboration s'est poursuivie avec des partenaires historiques comme Emmaüs France, Oasis, Aux Captifs La Libération, Magdalena, Abej-Solidarités) pour œuvrer à une meilleure prise en compte du statut OACAS. Un document commun de présentation est en cours de rédaction et a fait l'objet de plusieurs réunions en visioconférence.

À la faveur des échanges avec différentes structures d'accueil, l'UILV a pu jouer un rôle de facilitateur par des mises en relation, afin de favoriser l'échange entre les acteurs de la solidarité d'habitat collectif.

Formation et Communication

La coordinatrice a rassemblé des propositions d'organismes de formation sur des thèmes touchant à l'hygiène et sécurité ou aux addictions, ce qui a ensuite permis à plusieurs Lieux à Vivre d'alimenter leurs propres recherches de formation. La coordinatrice centralise les devis de formation afin d'en prévoir le financement par budget de l'UILV. L'Union a pris en charge une partie des frais de formation, en particulier pour celles destinées aux habitants qui ne bénéficient pas de financements par les OPCO.

Le site de l'association (UILV.ORG) est en cours de réactualisation dans son architecture et sa présentation générale par Caroline Cardeau et est régulièrement tenu à jour avec l'aide de Jean-Claude Bizet (Mas de Carles).





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Projet MAP de l'association FARESO (Cameroun)

FARESO héberge des jeunes sans ressources sur son centre à N'Tolo, et leur offre l'instruction. Le futur Module Autonome de Production (MAP) est une unité de déshydratation de fruits et légumes alimentée par panneaux solaires, destinée à améliorer l'autonomie alimentaire. Le projet, coordonné depuis Ecqueville, est suivi par des bénévoles du site de Lézan.

En 2024 nous avons finalisé 2 points essentiels :

- 1- Les premiers essais de déshydratation de manioc ont permis une prise en main des matériels, et de réfléchir au positionnement des machines dans le MAP (réflexion sur les flux et l'aménagement des finitions à l'intérieur du bâtiment). Ces premières fabrications ont redonné de l'espoir pour continuer ce projet.
- 2- Le contrat avec Électriciens sans Frontières a enfin été finalisé, certains détails ayant été longs à formaliser. Le chef de projet d'ESF est donc maintenant mobilisé sur la concrétisation des étapes de leur venue à FARESO, que tout le monde espère en 2025 !

En parallèle, nous avons pu expédier le conteneur le 12 septembre, rempli de matériel médical, de livres scolaires, de matelas, de mobilier, de vêtements, et d'outils. Parti de St-Christol-lès-Alès pour N'Tolo via Fos-sur-Mer et Douala, il est encore en attente de dédouanement à Douala.

Il faut souligner l'intense tractation que soutient Michaël Païta pour la finalisation des devis des travaux de finition du MAP. C'est toujours difficile de négocier d'ici et un grand bravo à Michaël ! Et nous sommes toujours à la recherche d'un service civique qui irait quelques mois à FARESO pour finaliser et/ou assurer le suivi des travaux de second œuvre.





DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Accueil de Réfugiés Ukrainiens

L'association a poursuivi l'hébergement d'un réfugié iranien. Il a participé avec les habitants aux activités solidaires qui contribuent à l'insertion citoyenne, en particulier au café du Temps Partagé. Cet engagement pourra être utile à faire valoir lors de sa demande de séjour, du fait que La Gerbe bénéficie de l'agrément OACAS. Il a quitté la maison dans l'été pour rejoindre sa fiancée qui a également pu rejoindre la France.

Par ailleurs, l'association soutient l'action d'un groupe de 12 bénévoles (membres de La Gerbe) qui assurent le suivi et l'accompagnement d'environ 25 réfugiés ukrainiens, aidés à divers degrés, et de façon variable selon les personnes. Une famille reste dans la maison prêtée par la mairie d'Anduze, les autres sont dans des logements avec bail sur Anduze, Massillargues, et Nîmes.



Les nombreux accompagnements sont surtout liés à des rendez-vous médicaux, mais également pour des réunions avec les assistantes sociales ou au lycée. Certains enfants ont été amenés en voiture à la colonie de vacances en Cévennes.

Le couple arrivé il y a deux ans avait été rejoint par leur fille qui avait accouché ici. Mais le père est reparti en Ukraine car il se sent plus « utile » auprès de son peuple (il est dans une branche médicale). Malgré tout, les dames qui sont ici sont assez isolées. Une famille qui était arrivée plus tardivement est maintenant bien intégrée et autonome. La maman a appris le français très rapidement, elle a trouvé un travail dans un EPHAD. Son fils aîné est en faculté d'anglais à Nîmes, et son plus jeune fils assure une bonne scolarité. Elle assume seule les rendez-vous avec les professeurs et instituteurs.

La grande famille de 10 enfants est désormais autonome, surtout depuis que le père de famille a obtenu un CDI. Certains des enfants ont bien progressé en français. Les grandes filles sont indépendantes. En revanche la famille de 3 enfants est confrontée à de nombreux problèmes de santé, mais ils ont beaucoup de courage. La grande fille participe au groupe de jeunes adultes et la seconde au groupe des collégiens de l'église protestante. Ce sont des paroissiens qui se sont mobilisés pour les accompagnements. Une amie de la maman est également hébergée dans son appartement.



DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

La maman d'un enfant présentant des signes de TDAH est toujours accompagnée pour la santé de son enfant. Cette prise en charge lui fait préférer rester en France à l'avenir.

Les dossiers administratifs (renouvellement des attestations de séjour, demandes d'asile, dossiers pour l'université...) prennent toujours du temps aux bénévoles qui suivent cet aspect.



Plusieurs de ces familles sont impliquées dans des vies d'église, des rencontres avec d'autres réfugiés ukrainiens, des moments festifs ou de balade avec les familles françaises accompagnantes. Celles-ci ont accompli un total d'environ 4600 kms en voiture dans l'année au service de ces diverses familles et ont consacré plus de 250 heures de bénévolat. Pendant l'été 5 enfants ont bénéficié de séjours en colonie de vacances.

Compte rendu budgétaire

La subvention de la Fondation du Protestantisme a été accordée, mais les dons reçus pour cette action ont été un peu moindres que prévu. Mais les demandes d'aide de la part des familles sont moins importantes, et l'association a accordé une aide un peu plus faible pour les colonies de vacances. Du côté du bénévolat, les chiffres ont finalement été plus importants que prévu, surtout du fait des nombreux frais kilométriques dont les bénévoles font l'abandon.

Pour 2025, les charges restent constantes, et les contributions volontaires devraient diminuer légèrement. La subvention sera demandée encore cette année

CHAPITRE III :

PERSPECTIVES 2025

PERSPECTIVES GENERALES

- Conserver une dynamique commune à l'ensemble de l'équipe tout en préservant la mission principale de chaque membre au sein des dispositifs spécifiques.
- Renforcer l'implication des habitants dans la dimension Lieux à Vivre.
- Au Temps Partagé, intégrer un nouveau salarié pour la coordination/animation de la restauration.
- Au Mas Latour, développer la conserverie locale et solidaire.
- Créer des supports de communication des différentes activités de l'association, notamment en vue d'événements.
- Structurer le bénévolat de l'association (livret d'accueil, processus d'engagements, formations).
- Entretenir les lieux en travaillant la suite de l'aménagement de la cour de la Maison d'À Côté et de la Ferme Claris, tout en intégrant la dynamique des habitants du lieu. Finaliser la création d'un bureau à la Ferme Claris.
- Développer des outils informatiques, permettant de faciliter le pilotage financier de l'association.



PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

HEBERGEMENT

- Poursuivre l'accueil et l'accompagnement au quotidien, continuer le soutien à la parentalité adapté aux besoins des familles, encourager à s'inscrire dans les actions solidaires, soutenir les personnes dans leur orientation et leur projet de vie.
- Poursuivre le travail en partenariat et les rencontres avec les équipes des institutions.
- Continuité de la participation au réseau technique autour des violences conjugales et intrafamiliales et aux commissions HU du SIAO.
- Organisation d'un conseil de vie sociale spécifique "temps des repas communs" avec les résidents.

LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

1- Pension de famille La Maison d'à Côté

- Poursuite de l'accueil, de l'accompagnement au quotidien et de l'accompagnement de chaque résident dans son projet de vie personnel.
- Travaux : suite de la peinture des volets, poursuite de l'aménagement de la cour avec construction d'un abri à vélo (propositions et réflexion avec les résidents), réfection de la cuisine d'un appartement, réfection de l'enduit des murs de la cuisine collective.
- Organisation de séances de bricolage.
- Poursuite des ventes aux Puces à partir du printemps.
- Sorties plus régulières et parfois avec la MEP ou d'autres Pensions de Famille.
- Mise en place d'un séjour vacances.

2- Maison en Partage

- Reconduire l'atelier sur la mémoire
- Des projets de sorties culturelles (cinéma, théâtre, ...) et de sorties plaisirs sont en cours de réflexion.
- Réflexion à la participation aux repas du jeudi midi de la Pension
- Passage de la MEP en Habitat Inclusif.



PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

3- Le logement locatif Passerelle

- Réfléchir à un projet d'évolution du lieu.

4- Le Mas Latour

- Développer la cohésion de groupe au sein des résidents.
- Trouver de nouveaux partenaires afin que la salle d'activité donne lieu à davantage de mixité sociale (nouveaux ateliers).
- Réaliser 2 transformations par mois.
- Continuer à développer le local de transformation agricole avec des transformateurs extérieurs.
- Renforcer les partenariats locaux (Communauté de Communes du Pays Viganais, commune et acteurs locaux).

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

Café-Restaurant / Dortoir

- Continuer le développement d'activités sur les différents jours de la semaine portées par les adhérents.
- Continuer et développer l'accueil de groupes.

CLAS

- Permettre la relance de l'atelier Ronde des étoiles et/ou développer de nouveaux ateliers si possibles en co-construction avec les enseignants.
- Consolider les relations avec les enseignants.
- Maintenir la possibilité pour les parents de s'investir dans les ateliers avec leurs enfants.

Familles Kangourous

Poursuivre :

- les actions avec la PMI parce que les familles peuvent poser des questions très libres qui répondent bien à leurs besoins.
- les différentes interventions en arts plastiques.
- les ateliers de parentalité bienveillante de Faber et Mazlish ainsi que les apports d'Isabelle Filliozat et des neurosciences.
- les activités de découvertes sensorielles, de parcours de motricité et de jeux multiples qui correspondent aux besoins fondamentaux des tout-petits afin que chaque parent puisse expérimenter ces activités dans un climat facilitant les relations parent-enfant.

CHAPITRE IV :

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

- Vie de l'équipe page 57
- Budgets page 60
- Compléments sur les ateliers page 67
- Logos des partenaires page 70



ÉQUIPE

Rémy Vergnon est le directeur de l'établissement.

Sara Pougoué, responsable de l'hébergement d'urgence et de stabilisation à la Ferme Claris, reste bien investie dans le réseau Femmes victimes de violences.

Christine Travier est responsable du logement adapté et solidaire, qui comprend la gestion de la pension de famille (la Maison d'À Côté), la gestion administrative de la Maison en Partage et la gestion locative du Mas Latour.

Véronique Mohseni est coordonnatrice de l'Espace de Vie Sociale. Elle anime le collectif des bénévoles de l'association et la mise en place des ateliers (dont le café-restaurant associatif, les CLAS ou encore le Jardin pour Tous).

Nathalie Portalès poursuit le travail d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité. Elle participe à plusieurs réunions de réflexion sur les violences conjugales et intrafamiliales.

Emmanuelle Lassalle, Florence Hallouin, du côté de la Ferme Claris, et Laurent Wadoux à la Maison d'à Côté, continuent dans leurs fonctions de maîtresses et hôte de maison.

Valérie Michon intègre l'équipe en tant qu'animatrice de la vie sur la Ferme Claris, reprenant une partie du travail d'Emmanuelle Lassalle et les activités CLAS.

Sofy Vergnon, au poste d'animatrice de la vie sociale de la Maison en Partage, s'implique également dans l'économat du café associatif.

Guillaume Farenc a intégré l'association en avril 2024, en tant qu'animateur/coordonateur du Mas Latour.

Les supervisions d'équipe se poursuivent à un rythme d'environ toutes les 6 semaines, assurées par la psychothérapeute Marlène Escoffier.





STAGIAIRES-APPRENTIS

Logement Adapté & Solidaire

Coralie CUVILLIER a fait un stage en mars, d'une semaine pour travailler sur sa réorientation professionnelle dans le cadre d'un stage Inclu'Pro du CIBC. Elle a été d'une aide précieuse pour la gestion administrative des logements.

Kery EYHERAMENDY LY a fait en juin, un stage d'immersion avec France Travail pour valider sa réorientation professionnelle dans le domaine du social. Il nous a apporté son énergie et son dynamisme dans la vie quotidienne de la Pension.

Léa BOUNEOU a rejoint l'équipe de la Pension en septembre 2024 pour terminer sa formation de monitrice-éducatrice en apprentissage. Elle s'investit dans l'organisation d'activités communes et dans l'accompagnement personnalisé des résidents.

Hébergement

Camille PICA MONTEZ a effectué la deuxième partie de son stage de 2ème année BTS ESF en début d'année. Elle était très investie, à l'écoute et réactive aux besoins. Elle a réalisé son étude sur le compostage.

Assia MEZRARA a réalisé un stage de 3ème année CESF. Devant valider à nouveau ce stage avec l'IRTS, celui-ci s'est effectué sur 3 semaines.

Clara MATEO a réalisé un stage de 1ère année BTS ESF d'une durée de 6 semaines.

Enya GOLL une lycéenne allemande est venue effectuer un stage du 20/06 au 19/07. Elle a fait preuve de maturité et d'autonomie bien que toute jeune.

Luna GARNIER a effectué une partie de son stage de 3ème année CESF.

Nous n'avons pas pu recruter un étudiant en BTS ESF en contrat d'apprentissage cette année. Une personne s'est présentée mais n'a pas donné suite et aucun autre étudiant ne s'est présenté malgré l'information donnée aux écoles.

Espace de Vie Sociale

Nabou Fall a effectué 2 stages durant cette année, en seconde pro SAPAT, sur une durée de 9 semaines au total.

Sandrine Georges a effectué un stage d'une semaine dans le cadre de sa reconversion professionnelle, intéressé par le lien social et le maraichage.

Albin Rouméas a effectué un stage de découverte de seconde sur une durée d'une semaine.

Joël Chapus a effectué un stage de découverte de troisième sur une durée d'une semaine.



LE BENEVOLAT

Le bénévolat est une des forces de l'association. L'implication des bénévoles est définie par une charte, et leur rôle vient conforter celui des salariés, qui sont tous au service d'un même projet et des mêmes bénéficiaires, mais avec des places différentes.

Nous nous réjouissons du nombre de bénévoles (en augmentation) qui se sont pleinement saisis de la vie du lieu en étant acteurs (131 bénévoles).

Une grande partie des bénévoles sont impliqués dans la dynamique du café-restaurant associatif (89 sur 131 personnes).

Évidemment leur participation est libre et variable.

ETP Salariés et Bénévoles

Nous pouvons noter le ratio de 59% de salariés vs 41% de bénévoles sur l'ensemble de la structure.

2024	Hébergmt.	Logt. Adapté	EVS	Réfugiés	Total	
ETP Salariés	2,91	2,10	1,86	0,00	6,87	59%
% Total	42%	31%	27%	0%		
ETP Bénévoles	1,15	0,50	2,95	0,17	4,77	41%
% Total	24%	10%	62%	4%		
ETP Total	4,06	2,60	4,81	0,17	11,64	
% Total	35%	22%	41%	1%		

L'ensemble du bénévolat est valorisé pour un montant de 197 987 € en 2024. La valorisation du bénévolat est réalisée à partir d'un nouveau logiciel permettant un suivi précis de l'activité de chaque bénévole.

Le temps passé par plusieurs familles membres de l'association pour l'hébergement et l'accompagnement aux démarches des familles réfugiées ukrainiennes a très nettement diminué (0.41 ETP en 2023 à 0,17 ETP en 2024), l'accompagnement étant plus léger.



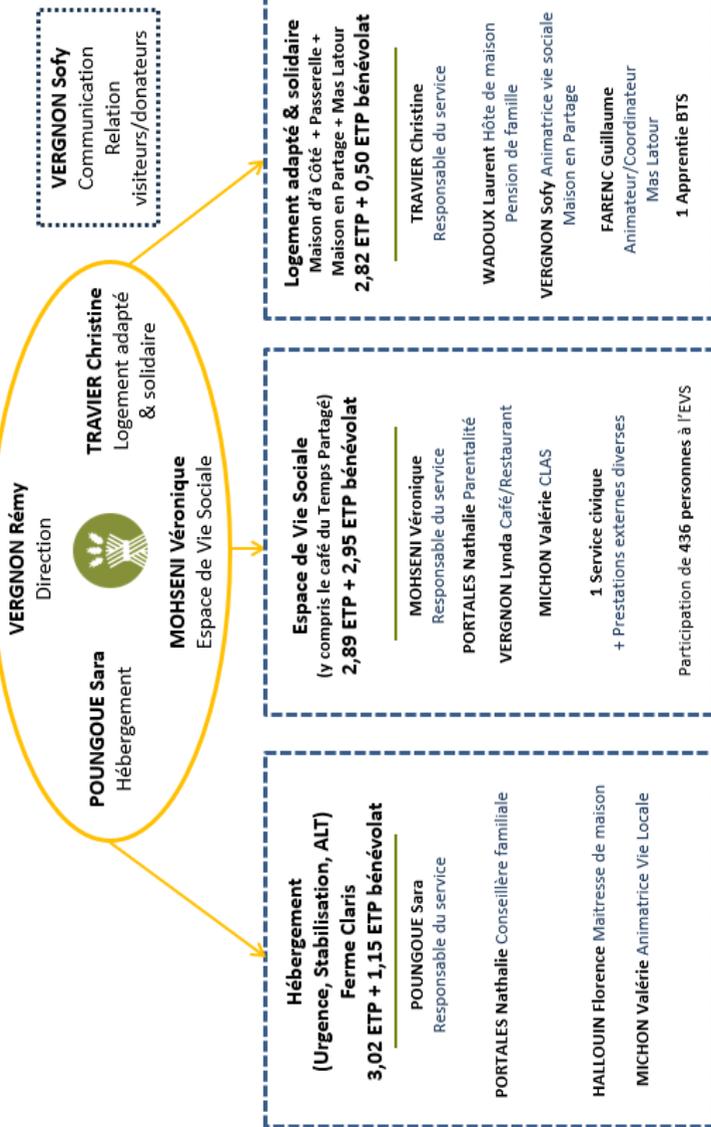
ÉQUIPE

Organigramme prévisionnel 2025 12 salariés (8,73 ETP dont 0,66 en apprentissage) & 1 service civique

Association
chrétienne de solidarité
LA GERBE



Bénévolat: 131 personnes (4,77 ETP) / 8 Intervenants ext. prestations



Conseil d'établissement : 8 membres / Président Laurent CARDEAU

Les ETP des salariés correspondent à une prévision 2025, les ETP bénévoles sont ceux de 2024

Nombreux bénévoles
Aide aux chantiers, aide administrative



Compte global de produits

N° compte / Intitulé du compte	Réal TOTAL 2023	Réal TOTAL 2024	Prév TOTAL 2025
70 - VENTES, PRESTATIONS	74 629 €	111 190 €	119 078€
73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0 €	172 812 €	161 500€
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	299 250 €	161 684 €	185 260€
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	272 630 €	262 011 €	250 259€
<i>Dons</i>	119 704 €	88 188 €	127 009€
<i>Dons investissement</i>	42 023 €	65 181 €	15 000€
<i>Produits de gestion</i>	110 903 €	108 643 €	108 250€
76 - PRODUITS FINANCIERS	412 €	1 939 €	1 500€
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	3 380 €	0€
78 - REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	12 277 €	10 054 €	9 950€
79 -TRANSFERTS DE CHARGES	7 085 €	2 966 €	0€
TOTAL CLASSE 7	687 077 €	746 831 €	727 547€
ORIGINE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	166 964 €	205 053 €	184 800€
Dons en nature	9 295 €	7 066 €	6 800€
Bénévolat	157 669 €	197 987 €	178 000€
TOTAL PRODUITS + CONTRIB. VOLONT.	854 041 €	951 885 €	912 347€

Suite à une évolution du plan comptable, les comptes 7 ont subits plusieurs changements. Les prestations de services CAF, sont maintenant dans le compte 70. Les prises en charges des enfants du département du Gard, sont inscrits dans le compte 73. Par ailleurs, suite à une forte prise en charge d'enfants en 2024, la subvention était élevée.

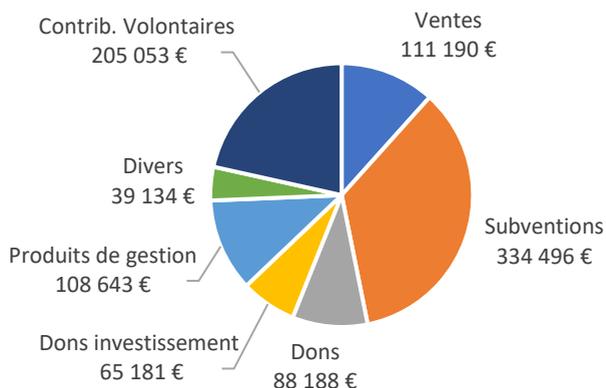
Les ventes issues du café-restaurant ont été stable en 2024, malgré un nombre de jours d'ouverture en légère baisse.

Nous noterons l'augmentation significative des dons pour investissement.

Les produits exceptionnels correspondent à la reprise de la quote-part des subventions d'investissements accordées par les organismes publics.



Répartition des produits 2024



Sur un total de **951 885€**, nous pouvons visualiser les produits en grands secteurs :

- 38 % - Réseau de donateurs et bénévoles (contributions volontaires et dons).
- 35 % - Subventions (publiques et privées) et aides publiques diverses.
- 23 % - Ressources liées à l'activité déployée par l'association (loyers, ventes, prestations)
- 4% - Autres produits, reprise sur amortissements, transferts de charges



Compte global de charges

N° compte / Intitulé du compte	Réal TOTAL 2023	Réal TOTAL 2024	Prév 2025
60 - ACHATS	103 966 €	114 670 €	115 618€
61 - SERVICES EXTERIEURS	31 125 €	37 196 €	39 509€
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	32 981 €	31 713 €	31 708€
63- IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	23 364 €	21 006 €	22 258€
64- CHARGES DE PERSONNELS	310 538 €	331 924 €	376 014€
65- AUTRES CHARGES GEST. COURANTE	2 452 €	2 424 €	1 600€
66 - CHARGES FINANCIERES	10 494 €	11 169 €	10 100€
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €	0€
68- DOTATIONS AMORT., PROV. & ENGAG.	164 302 €	177 535 €	130 740€
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 064 €	83 €	0€
TOTAL CLASSE 6	681 284 €	727 719 €	727 547€
RESULTAT	5 793 €	19 112 €	0 €

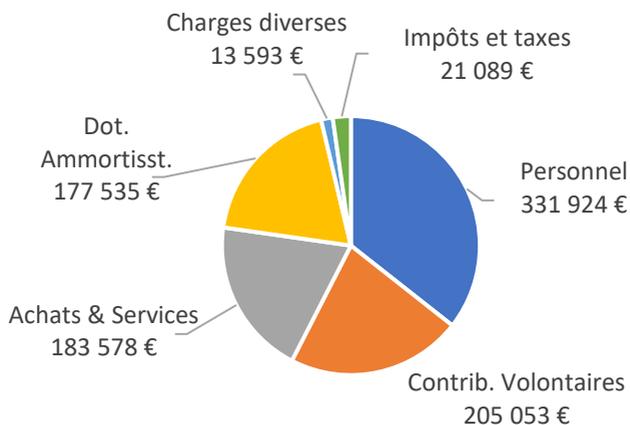
EMPLOI CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	166 964 €	205 053 €	184 800€
Dons en nature	9 295 €	7 066 €	6 800€
Bénévolat	157 669 €	197 987 €	178 000€
TOTAL CHARGES + CONTRIB. VOLONT.	848 248 €	932 772 €	912 347€

Les charges d'eau et d'électricité ont continué d'augmenter significativement. Les charges de personnels ont augmenté avec l'intégration dans l'équipe d'une apprentie Moniteur-Educateur dans le pôle Logement Adapté et Solidaire. Dans le compte 68 – Engagement à réaliser sur dons, nous avons reçu de nombreux dons d'investissements (65K€), qui se retrouvent également dans le compte 75 (dons d'investissement).

La valorisation du bénévolat a fortement augmenté, avec la mise en place d'un nouveau logiciel de suivi du bénévolat et de la valeur du point.



Répartition des charges



Le volume des charges 2024 s'élève à **932 772€**, ce qui génère un excédent 19 112€.

Nous pouvons visualiser les dépenses en 3 grands secteurs :

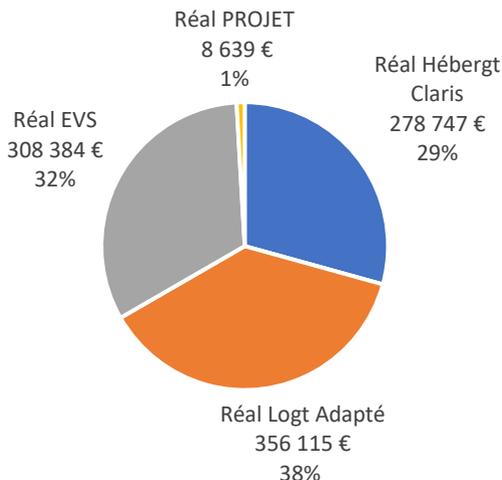
- 41 % - Charges affectées (dotation aux amortissements, contributions volontaires, provisions sur dépenses affectées).
- 36 % - Charges de personnel.
- 23% - Dépenses effectives (achats et services, impôts et taxes et divers).

Ce budget a été validé par le vote de l'Assemblée Générale de l'association le 12 avril 2025.



Budget de fonctionnement par secteurs

Répartition des produits + contributions Réalisé 2024



La répartition par secteurs est analysée sous l'angle des produits en Euros.

L'hébergement représente 29% des produits. Cette activité requiert davantage de soutien professionnel auprès des femmes et de leurs enfants (37% des charges de personnel). Les subventions de l'hébergement représentent 68% de l'ensemble des subventions perçues par l'association. Elles résultent des missions confiées par l'Etat pour l'hébergement mais également des prises en charge accordées par le Conseil Départemental pour les enfants de moins de 3 ans.

Le logement adapté et solidaire correspond à 38% des recettes. Ce secteur accueille un nombre important de résidents (34 personnes). Les redevances et loyers contribuent pour 34% des recettes du secteur et les subventions pour 18%. 91% des immobilisations corporelles de l'établissement de Lézan sont dans ce pôle, du fait de l'ouverture ces dernières années du Temps Partagé et du Mas Latour. 81% des dons sont affectés au logement adapté.

L'Espace de Vie Sociale (EVS) représente 32% des produits de ventes et prestations, effectuées notamment au café-restaurant associatif. 65% de la valorisation du bénévolat est réalisé au travers des activités de l'EVS (animations d'ateliers ou au café-restaurant associatif).

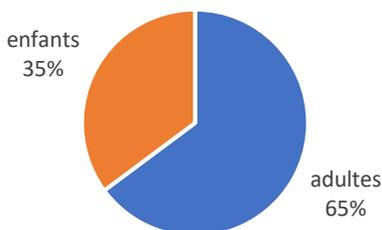
Les Projets représentent 1% des produits, avec cette année la coordination de l'accueil d'ukrainiens qui tend à se réduire.



LES ATELIERS

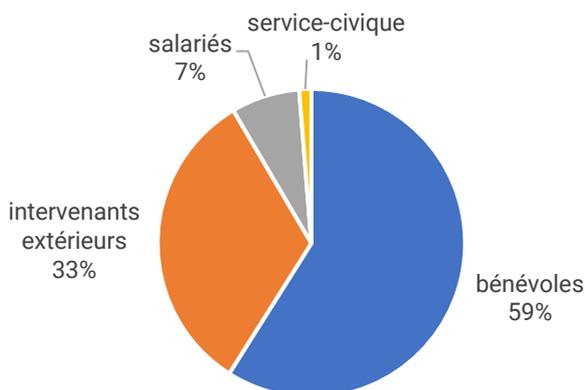
Quelques données complémentaires sur les ateliers de l'EVS.

Répartition des participants selon leur âge



La proportion d'enfants participants cette année est moins importante que les dernières années, ceci s'explique de plusieurs manières : les ateliers CLAS sont moins nombreux cette année et les ateliers qui se sont développés au niveau du Temps Partagé concernent globalement plus les adultes.

Répartition des heures d'animation selon le statut des animateurs

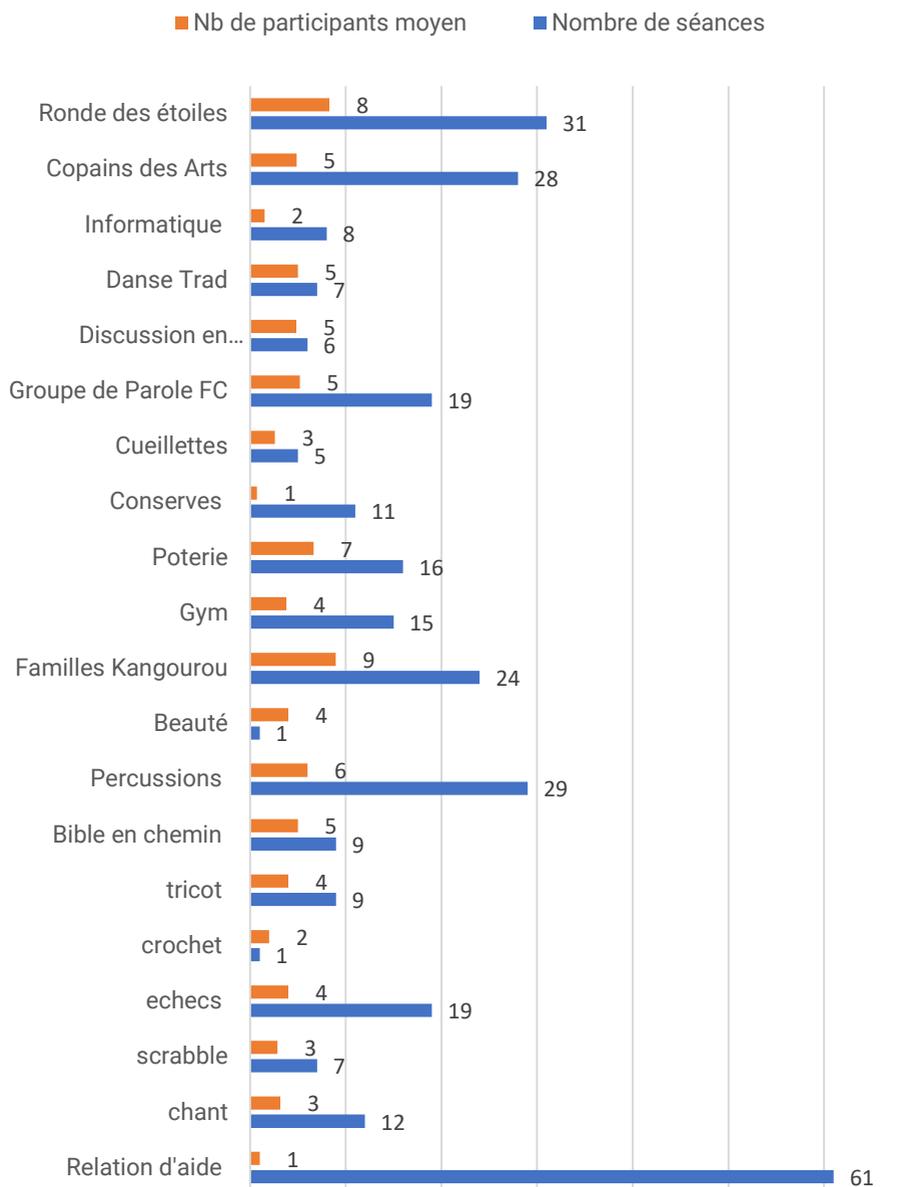


Nous notons encore cette année un fort engagement bénévole autour des ateliers proposés.



LES ATELIERS

Nombre de séances et moyenne de participation par atelier





LES ATELIERS - Familles Kangourous

Thèmes de discussion

- Jeu de l'Ecole des Parents et des Éducateurs "Chemins de parents" x 5
- Partageons nos réussites et nos fiertés.
- Comment rebrancher notre cerveau après un stress.
- Échanges entre parents à partir de vidéos (Jalousies et rivalités sont-elles inévitables ? + Faut-il se forcer à jouer avec son enfant).
- Questions ouvertes aux professionnelles de la PMI x3
- Protection de mon enfant et prévention des violences + Vidéo
- Les écrans... et nous ! Bienfaits et méfaits : venez donner votre avis !
- Rentrée des Familles Kangourous
- Crises : Ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, qu'en pensez-vous ? Vidéo de Noémie de St Sernin en introduction.



Activités

- Séance Snoezelen
- Parcours de motricité
- Danse avec Geneviève Choukroun (danseuse professionnelle)
- Arts Plastiques : légèreté et transparence avec Christiane Nicolas (enseignante)
- Jeux musicaux
- Cadre fleuri
- Danse et expression corporelle
- Barbotine avec Christiane Nicolas
- Découvertes sensorielles
- Fête de fin d'année en extérieur (jeux d'eau et de ballons)
- Rentrée des Petits Kangourous et accueil des nouveaux autour de jeux et comptines !
- Découvertes musicales
- Modelage avec bande de papier ou pâte à papier fabriquée par les enfants
- Danse avec Geneviève Choukroun
- Traces avec Christiane Nicolas
- Peinture de décorations de Noël et du Nouvel An





PARTENAIRES

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires,
sans lesquels nos missions ne pourraient avoir lieu.



Banque Alimentaire
du Gard



Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gard



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON



AG2R
LA MONDIALE

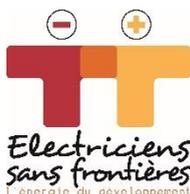




PARTENAIRES



FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITÉ



PARTENAIRES



**PRÉFÈTE
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



L'association La Gerbe est membre de :

